



*Maison de François-Marie Brien, petit-fils de Mathurine Desbordes. Située à l'Île-Sainte-Thérèse, elle est classée monument historique. Huile sur toile de Lucie Roy-Brien.*

## SOMMAIRE

Heureuse année généalogique (Bernard Lebeuf) . . . . .	163
Les trois maris de Mathurine Desbordes (premier épisode) (Gabriel Brien) . . . . .	163
Rappel historique . . . . .	173
Les filles du roi (Ghislaine Gagnier) . . . . .	175
Une promenade à pied dans les rues de la ville de Québec au mois de septembre 1858 (deuxième partie) (Raymond Laberge) . . . . .	182
Ces prénoms dont on ne voudrait pas (Paul-Henri Hudon) . . . . .	185
Fondation de l'Association des Boulanger d'Amérique (André Boulanger) . . . . .	186
L'Événement de 1895 (Jacques Saintonge) . . . . .	187
Regard sur les revues (Jean-François Tardif) . . . . .	190
Travaux en cours (Henri-Pierre Tardif) . . . . .	191
Courrier de la bibliothèque (René Doucet) . . . . .	193
Service d'entraide (Marcel Garneau) . . . . .	195
Nouveaux membres (Pierre Perron) . . . . .	199
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire des Archives nationales . . . . .	200

## SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale – C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social – Salle 4266, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire  
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127 Télécopieur : (418) 651-2643

### CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1995-1996

**Président :** Bernard Lebeuf  
**Vice-président :** Julien Dubé  
**Secrétaire :** Jacques Tardif  
**Trésorier :** Pierre Perron

#### CONSEILLERS

René Doucet, Paul-É. Gaboury, Gilles Gauthier,  
Marcel A. Genest, Jean-Paul Morin.

### CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

### GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand *	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991
André Beauchesne	1991-1995

\* décédé

### COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Gabriel Brien
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

### L'ANCÊTRE

*L'Ancêtre*, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement-Canada 25,00 \$ par année  
-E.U. et autres pays 30,00 \$ US par année  
Prix à l'unité 2,25 \$  
Frais de poste

au Canada : 10% (minimum 2,00 \$)  
autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

#### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Envoi de publication - Permis N° 04180208

Imprimé par l'imprimerie Logidoc Inc.

### COMITÉ DE L'ANCÊTRE

**Directeur :** Gabriel Brien  
**Secrétaire :** Raymond Deraspe

#### Autres membres

André Breton, Cora Fortin-Houdet,  
Bernard Lebeuf, Jacques Saintonge,  
H.P. Tardif.

#### Collaborateurs

René Doucet, Gérard Provencher,  
Louise Rivard-Plouffe,  
Yvon Thériault.

### COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel (Canada)	25,00 \$
* Membre individuel (autres pays)	30,00 \$ U.S.
Membre conjoint	10,00 \$
* Membre à vie	400,00 \$

\* Ces membres reçoivent L'Ancêtre

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

## HEUREUSE ANNÉE GÉNÉALOGIQUE 1996

L'année 1995 est terminée; vive 1996! Que ces prochains 12 mois soient pour vous une période heureuse pendant laquelle la santé, la patience et l'optimisme seront au rendez-vous!

Avec ces trois conditions réunies, vous aurez sûrement la chance de faire des recherches généalogiques fructueuses et des découvertes intéressantes que vous voudrez sans doute nous faire partager par l'intermédiaire de *L'Ancêtre* ou par nos réunions mensuelles. En généalogie, l'entraide est indispensable; plus vous en donnerez, plus vous en recevrez. Vous aurez l'occasion de nous en apporter lors de notre congrès quinquennal en octobre 1996.

Fructueuse année à toutes et à tous!

### Enfin *L'Ancêtre* à un directeur!

Après plusieurs invitations lancées aux réunions mensuelles ou dans des contacts personnels, un brave et homme d'expérience, monsieur Gabriel Brien, a bien voulu relever le défi et assumer la direction de *L'Ancêtre* à partir de janvier 1996. L'année généalogique 1996 commence bien!

Nous avons assuré l'intérim depuis septembre 1994 et grâce à l'expérience et au professionnalisme de la secrétaire, madame Andrée Lemay-Doucet, nous sommes particulièrement heureux du changement apporté pour la présentation des articles sur deux colonnes par page. Grand merci aux collaborateurs! Longue vie à *L'Ancêtre*! Félicitations et beaucoup de succès à Gabriel Brien!

Bernard Lebeuf, président

\*\*\*\*\*

## LES TROIS MARIS DE MATHURINE DESBORDES

par Gabriel Brien

(Premier épisode)

Avoir eu trois maris durant le premier siècle de la Nouvelle-France n'avait rien de spécial. On connaît des femmes qui en ont eu plus que Mathurine Desbordes... Les confrontations armées, les accidents, les rudes conditions de travail et de vie, créaient des veuves aux prises avec des familles nombreuses d'orphelins en bas âge... Et, puisque les hommes surpassaient les femmes en nombre, les mariages se célébraient rapidement.

Mais, dans le cas de Mathurine Desbordes, avoir épousé deux maris qui ont vécu longtemps en même temps, relève de l'exploit. Aussi, les descendants de cette pionnière (dont je suis) auront-ils intérêt à connaître un tant soit peu cette immigrante arrivée au milieu du premier siècle de la Nouvelle-France, et à la présenter à leur milieu. Mais, n'allons pas nous imaginer des choses... Les

deux maris en question ne vivaient pas au même endroit!

### Le milieu européen de Mathurine

Elle serait née vers 1637, si l'on se fie au recensement de 1681, à Marans, petite ville située entre La Rochelle et Luçon. Elle avait environ 18 ans lors de son mariage, vers 1655, en France. Quatre ans plus tard, elle arrive à Montréal le 29 septembre 1659, où elle est décédée le 23 octobre 1698 à 61 ans.

Durant les jeunes années des parents de Mathurine, la région de La Rochelle était un château-fort protestant. En effet les calvinistes huguenots y faisaient régner la religion réformée. De plus, l'Angleterre, maintenant ses prétentions sur ces

territoires, y exerçait une activité commerciale et militaire, soutenue par sa puissante marine.

Mais, peu avant la naissance de Mathurine, un changement radical eut lieu. Le roi **Louis XIII** aidé de son ministre, le Cardinal de **Richelieu**, évêque de Luçon, fit, au nom de l'unité du royaume, un siège impitoyable à La Rochelle en 1627-1628. Les assiégés en vinrent à une telle disette qu'ils allèrent jusqu'à devoir manger le cuir de leurs chaussures et les harnais de leurs chevaux... (1).

Ce coup de force réduisit l'influence des princes protestants et des bourgeois huguenots de la ville et de la région, tout en affligeant une humiliante défaite à la flotte anglaise envoyée par **Buckingham**. La religion catholique fut rétablie et l'on composa avec les protestants, amenuisant ainsi leur influence. On se rappellera, cependant, que ces événements précédèrent d'un an seulement la première prise de Québec au nom de l'Angleterre par les frères **Kirke**, Français à la solde de la couronne britannique...

### Originaire de Marans, en Aunis

Ces événements étaient sûrement connus de **Mathurine Desbordes** (on écrivait **Des Bordes**, à l'époque). Elle était originaire de l'ancienne province d'Aunis dont le nom provient d'une peuplade de nomades iraniens, les «Alani» en latin, qui s'y sont réfugiés aux premiers siècles de notre ère. La capitale en est La Rochelle.

Comme nous l'avons souligné, le lieu de naissance de **Mathurine** est **Marans**, situé dans l'arrière-pays, à quelque 30 km au nord-est du port de La Rochelle, à l'est de l'Anse de l'Aiguillon et de l'Île-de-Ré, sur une route qui mène à Luçon, en Vendée. Même si on n'a pas encore pu identifier les parents de notre ancêtre marandaise, ni ceux de son mari, **Pierre Guiberge**, on sait que leur mariage a eu lieu au village d'Aumalles, situé dans la Paroisse Saint-Étienne de Marans.

Cette petite ville, maintenant chef-lieu de canton de la Charente-Maritime, dans l'arrondissement de La Rochelle, est un ancien port donnant sur l'Atlantique, maintenant ensablé comme Brouage, en Saintonge. **Marans** est situé sur la rive gauche de la Sèvre niortaise. On l'a deviné, cette rivière passe d'abord à Niort, dans les terres, à l'est de La Rochelle avant de se jeter dans l'océan.

Dans ce même bassin hydrographique se trouvent les fameux marais poitevins parsemés de canaux longeant des îlots de prés salés. Il s'agit de vestiges du temps où l'océan couvrait ces terres reconquises par les alluvions de la nature et les aboiteaux faits de mains d'hommes. Ils sont propices au pacage des bestiaux, même si ceux-ci doivent être transportés en chalands appelés «barques de maraichins».

Actuellement, des troupeaux y paissent toujours, mais ce sont aussi des touristes qui sillonnent ses canaux. Car il s'agit maintenant d'une région touristique très fréquentée pour le calme de ses canaux tapissés de lentilles vertes. Nous avons eu le plaisir d'y naviguer en compagnie de généalogistes d'ici, après le congrès de généalogie d'Avignon, en 1985. On y avait accédé par Coulon, dans les Deux-Sèvres, à l'Embarcadère **Cardinaud**, situé près de Fontenay, d'où viennent aussi certains de nos ancêtres.

## PREMIÈRE PARTIE

### Réflexions lors du mariage de sa fille Suzanne

**Mathurine Desbordes** était contemporaine, à Montréal, de femmes de grand renom et de grandes vertus : **Marguerite Bourgeois**, fondatrice de la première école destinée aux enfants des colons et des Amérindiens, **Jeanne Mance**, fondatrice du premier hôpital de Ville-Marie, et combien d'autres... Dans nos cours d'histoire de Nouvelle-France, elle a pu passer inaperçue au fil des siècles, sauf à quelques généalogistes. Levons un peu le voile sur celle qui figure aussi parmi mes ancêtres et ceux de beaucoup d'autres!

### Suzanne épouse Louis

Rencontrons-la tout d'abord à l'occasion du mariage de sa fille. On ne m'en voudra pas de présenter une **Mathurine Desbordes** émue et très heureuse, le 16 avril 1681, en compagnie de son mari, **Michel Bouvier**. Rappelons que la veille, le notaire **Claude Maugue** (2) donnait lecture du contrat N° 15 de son greffe : celui du mariage de **Suzanne**, la troisième fille de **Mathurine** et la première de **Michel**. Elle était née à Montréal dix-sept ans plus tôt (3). Le futur mari était **Louis Brien dit Desrochers**. Breton d'origine, il travaillait comme maître tailleur d'habits à Ville-Marie.

Pouvait-on se faire du souci, même s'il était deux fois l'aîné de la future mariée? Pas vraiment... Maintenant, c'était, enfin, le vrai mariage de leur fille. Aujourd'hui, Suzanne et Louis convolent en justes noces à l'église paroissiale Notre-Dame. Retrouvons Mathurine et ses pensées au moment de la signature du contrat suivant :

#### **Certificat de mariage de Louis Brien - Suzanne Bouvier**

Nous connaissons l'acte religieux du mariage. Voici copie du texte inscrit au registre paroissial de Montréal (4). Il se lit comme suit :

*Le seizième jour d'avril mil six cent quatre-vingt-un après les fiançailles et la publication de trois bans de mariage entre Louis Brien de la paroisse de Ville-Marie, tailleur d'habits âgé de 32 ans fils de Julien Brien et de Jeanne Liou sa femme et de Suzanne Bouvier de la même paroisse âgée de 17 ans fille de Michel Bouvier et de Mathurine Desbordes et ne s'étant trouvé aucun empêchement je curé de cette paroisse les ai mariés et leur ay donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la Ste Eglise, en présence de Mr Bizard, major de ce lieu, Urbain Brossard et autres parents et amys. Les père et mère de lad (la dite) Suzanne Bouvier ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés suivant l'ordonnance ny aussi les parties contractantes.*

*J Bizard  
U Brossard (et un paraphe)  
Jeanne Closse  
Magdelaine le Cavalier  
Jeanne Brossard  
Jean Frémont Curé*

Cotté et paraphé selon l'ordonnance.  
(Et initialé) *Boyvinet*

Voici quelques notes au sujet des signataires de cet extrait de mariage, d'après *Jetté* et le *Dictionnaire biographique du Canada* (5).

- Jacques **Bizard** (1642-1692), fils de David **Bizard**, ministre calviniste et maire de la ville de Bénaix, et de Guillemette **Robert**. Né à Bénaix, Canton de Neufchatel, Suisse. Arrivé en Nouvelle-France comme aide de camp du gouverneur **Frontenac** qui disait l'avoir converti au catholicisme à Venise, en combattant en 1669, contre les

Turcs. Lors de sa première nomination en tant que gouverneur de la Nouvelle-France, il l'amena au Canada comme lieutenant de ses gardes en 1672. Il fut major de Montréal en 1677 (gouverneur militaire de la ville). Il se fit naturaliser français en 1687, concessionnaire de l'Île Bizard en 1678. Il est décédé à 50 ans et eut sa sépulture à Montréal le 6 décembre 1692.

Il n'a pas laissé une réputation sans tache au plan militaire ni au plan de sa conduite. On lui reprochait son penchant pour l'alcool et ses impolitesses envers les autorités, ses tractations louches par rapport à la traite des fourrures. Sans la protection continuelle de **Frontenac**, il n'eût accédé à aucun poste d'importance. Le 16 août 1678 fut célébré son mariage avec Jeanne-Cécile **Closse**.

- Jeanne-Cécile est la fille unique du Lorrain, **Lambert Closse** (6), gouverneur intérimaire de Montréal, tué par les Iroquois le 6 février 1662. La mère de Jeanne est **Élisabeth Moyen** décédée en 1722 à 80 ans. Cette dernière avait été enlevée avec sa sœur par les Iroquois à l'Île-aux-Oies alors qu'elle était enfant et que ceux-ci avaient tué ses parents : **Jean Moyen**, **Sieur Des Granges** et **Élisabeth Le Bret**.

Jeanne-Cécile s'est mariée avec le major **Jacques Bizard** en 1678. Elle se remaria deux mois après la mort de son mari avec **Raymond Blaise des Bergères De Rigaudville**. Quant à sa tante **Marie Moyen**, elle épousa un officier breton, **Michel Sidrac DuGué**, **Sieur De Boisbriand**, seigneur de l'Île-Sainte-Thérèse située dans le fleuve Saint-Laurent, face à Pointe-aux-Trembles (de Montréal) et administrée au plan religieux par la paroisse Sainte-Anne de Varennes, sur la rive sud du fleuve.

- **Urbain Brossard** (1633-1710) était maître-maçon à Montréal, tout comme **Michel Bouvier** (1633-1703), père de la mariée. Tous deux originaires de La Flèche en Anjou, ils étaient arrivés ensemble en 1653. L'épouse d'**Urbain Brossard** est décédée le 15 juillet 1681, quelques mois après ce mariage **Brien-Bouvier**.

- **Magdeleine Le Cavalier**, épouse d'**Antoine Forestier**, chirurgien de la Compagnie de La Motte au régiment de Carignan. Elle est la fille de **Robert Cavalier dit Deslauriers** (1624-1699), arquebusier, et d'**Adrienne Du Vivier** (veuve **Augustin Hébert dit Jolicoeur**).

- Jean Frémont (1624-1694), sulpicien, arrivé ici en 1666, année de son ordination, originaire de l'évêché de Rouen, Normandie. curé de Notre-Dame de Ville-Marie (Montréal).

- Gilles Boivin, Sieur de Sainte-Marguerite, originaire de la ville et de l'archevêché de Paris, décédé le 22, sépulture le 23 juillet 1686 à Québec, (à 47 ans, noyé devant Québec en revenant de France); conseiller du roi, avocat au Parlement de Paris, agent général de la Compagnie de la ferme du roi en 1675, 1681 et 1686, lieutenant général, civil et criminel à Trois-Rivières, du 26 octobre 1672 à sa mort; 33 ans au recensement de 1681 à Trois-Rivières; concession de la Seigneurie de Sainte-Marguerite près de Trois-Rivières le 1<sup>er</sup> février 1679, réunie au domaine (du roi) le 27 juillet 1691.

C'est cet officiel qui a authentifié le registre de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

### Rupture des fiançailles de Suzanne

Ce mariage de sa fille tirait Mathurine de l'angoisse causée par l'annulation du contrat de mariage du 26 mai 1680 qu'avait dû entériner Suzanne. Pour une raison qui nous échappe, cette dernière rompait alors ses fiançailles avec Jacques Biart (7), breton également, originaire de la paroisse de Toussaints dans la ville de Rennes, (Département d'Ille-et-Vilaine, maintenant). L'artisan exerçait le métier de maître-tanneur et de corroyeur dans la seigneurie de Varennes, à l'Île-Sainte-Thérèse. En compensation, Suzanne avait reçu de Biart la terre où le nouveau couple Brien-Bouvier allait élever sa famille. Ce sera sur cette propriété de l'île qu'ils s'établiront après les festivités du mariage, voisins du seigneur DuGué. Les nuages étaient donc dispersés à nouveau, pour Mathurine...

### Le couple Guiberge-Desbordes

Car des nuages, la Mathurine en avait vu passer jusqu'alors, au-dessus de sa tête. Notons qu'elle avait d'abord été veuve de Pierre Guiberge (8) avec qui elle avait eu deux filles au royaume de France, Jeanne et Marie.

Après l'engagement pour la Nouvelle-France de son mari, le 5 mai 1659 à La Rochelle, les quatre s'embarquèrent sur un navire qui leva l'ancre pour l'Amérique, à travers risques et périls. Deux à trois mois plus tard, on s'attendait d'arriver «en

Canada», selon l'expression du temps. Mathurine et sa famille avaient donc entrepris la traversée pour débarquer d'abord à Québec, puis, de là, remonter plus avant le Saint-Laurent et se rendre, plus haut dans le pays des Iroquois, au lointain fort de Ville-Marie. Ce petit village de 17 ans, appelé aussi Montréal, avait été fondé en 1642 par un mystique, le Sieur Paul de Chomedey de Maisonneuve et son équipe soutenue de France par la Société Notre-Dame de Montréal. Ceci, sous l'impulsion du visionnaire Jérôme le Royer de La Dauversière, originaire de La Flèche, en Anjou.

Malheureusement, l'époux de Mathurine, Pierre, et sa plus jeune fille, Marie, ne s'y sont pas rendus. L'historien Marcel Trudel, dans son *Catalogue des immigrants*, note que le père et la plus jeune sont décédés en mer (9). N'oublions pas que, dans le temps, traverser l'Atlantique à voile, relevait presque toujours de l'épopée. Le périlleux voyage durait souvent plusieurs mois. Le gros temps, les icebergs, les corsaires, l'inconfort et la promiscuité, se joignaient à l'insalubrité du bateau que se partageaient les voyageurs avec le bétail et la cargaison. Ajoutons que la nourriture de plus en plus avariée au cours de la lente traversée concourait à propager des épidémies faucheuses d'une partie des passagers et de l'équipage. Voilà donc, parmi les difficultés du voyage, certains facteurs qui avaient concouru à emporter la moitié de son infortunée famille : son mari et son bébé.

### Récit de voyage en mer de Marguerite Bourgeois

En guise de confirmation, laissons Mère Bourgeois, première enseignante de Montréal, relater son retour de France, précisément cette année-là (10). Revenant de France en compagnie de Jeanne Mance, elle raconta plus tard l'éprouvante traversée en ces termes :

*La maladie prit dans la navire où il y eut huit personnes mortes ou d'avantage. Monsieur Le Maistre les ensevelissait. Il y en eut qui avaient la peste; qu'il prit avec leur couverture qu'il lia, pour les jeter dans la mer. Le ménage Thibodeau était tous dans la même extrémité, hormis une petite fille à la mamelle que personne ne voulait s'en charger. Je la demande, (passant) outre (à) l'avis de toute notre bande qui était malade, mais j'entendais que l'on parlait de la jeter à la mer; ce qui me faisait trop pitié.*

Notre famille **Guiberge** avait vécu semblable aventure...

### Arrêt à Québec et trajet vers Montréal

Mathurine **Desbordes-Guiberge** se rappelait avoir débarqué, enfin, à Québec accompagnée de sa petite Jeanne, âgée de trois ans. Dans cette petite ville coloniale fortifiée, capitale d'un grand empire français, on recevait les nouveaux arrivants le mieux possible... Premièrement, une fois l'ancre jetée, on devait les transporter en chaloupe du bateau jusqu'au quai, à cause du peu d'installations portuaires du temps (11).

Comme pour chaque arrivée de navires, une grande partie de la population s'était assemblée au débarcadère avec les Amérindiens du voisinage. Gouverneur depuis deux ans, Pierre **Voyer d'Argenson**, s'avança en tête du cortège, accompagné de Mgr de **Laval**, nouvellement arrivé, le 19 juin. On les accueillit en grande pompe avec sonnerie de musique militaire et coups de canon, officiels et clergé marchant à leur rang.

Les voyageurs éprouvaient des sentiments divers. Heureux de mettre, enfin, pied à terre après le cauchemar de la traversée, ils sont, cependant, honteux d'être si peu présentables dans leurs vêtements défraîchis... Vingt ans plus tôt, Mère **Cécile Richer** (dite de Sainte-Croix), ursuline, débarquant avec Mère **Marie de l'Incarnation**, donnait ses impressions d'une telle arrivée. Elle nous signalait comment les passagers pouvaient être à la gêne, en écrivant combien elle était mortifiée de débarquer *ainsi crottée devant tant d'honnêtes personnes* (12).

On reconforte les voyageurs puis on les amène à une cérémonie religieuse d'action de grâces où l'on chante un «Te Deum». Ensuite, on les loge dans les foyers, les institutions ou les baraques. Quant aux «Montréalistes», comme on les appelle, on les parque dans un des bâtiments près du quai de la basse ville, au pied du Cap-Diamant. C'est dans un de ces entrepôts, en particulier, que l'on accommodait tant bien que mal, à travers l'équipement et les diverses marchandises, les voyageurs en transit vers les colonies d'en haut de Québec : Trois-Rivières, Montréal,...

Permettons à Marguerite **Bourgeois** de continuer son récit :

*Quand nous fûmes à Québec, nous étions logés au magasin de Montréal. Je dis à Thibodeau, qui se portait mieux, de garder leur fille jusqu'à notre départ pour Montréal, pour soulager nos filles des cris de l'enfant.*

Le temps devait commencer à être plus froid et l'entrepôt passablement humide si l'on se fie à la relation de Sœur **Bourgeois** :

*Mais ils firent grand feu et couchèrent l'enfant trop proche, et elle eut le dos brûlé et souffrait beaucoup, et je n'avais point d'onguent pour la panser; ce qui me fit bien de la peine tout le voyage; et quand nous fûmes rendus à Montréal, elle se portait bien.*

Et la bonne Mère ajoute, sans doute avec nostalgie :

*Je la mis à une nourrice et elle mourut bientôt après. On me dit que de l'avoir remise à la mamelle l'avait fait mourir.*

### Arrivée à l'île de Montréal, en pleine iroquoisie

Enfin, le 29 septembre 1659, Mathurine, veuve, se revoit avec sa petite fille, abordant à Ville-Marie. Un cérémonial semblable à celui de Québec les y accueille, mais en plus humble, **Maison-neuve** en tête. On les louangeait d'avoir remonté le Saint-Laurent sans trop d'incidents. En effet, *l'Iroquois rôde*, lit-on dans les relations du temps. On vit continuellement sous la menace des Cinq-Nations iroquoises, colons et amérindiens de l'île. Et l'on se souvient du massacre de familles. Et de ces embuscades, de ces prises de scalps et de ces horribles tortures...

Le voyage de remontée du Saint-Laurent se fit en convoi de barques et de canots, en quelques jours, au prix de mille précautions. Ces embarcations offraient peu de confort. Elles étaient manœuvrées par des matelots armés. Car le danger, toujours présent en 1681, était imminent en 1659, tout le long du fleuve, (on était, se rappelait Mathurine, à moins d'un an du massacre d'Adam **Daulat (Dollard des Ormeaux)** (13) et de ses compagnons, en mai 1660!). C'est pourquoi, la nuit, et lors des autres étapes, on se relayait pour faire le guet. Heureusement, tout se passa sans encombre.

## Le péril iroquois

À l'époque où a vécu Mathurine Desbordes, les colons de la Nouvelle-France avaient une grande frayeur des Iroquois. Il vaut la peine d'en connaître certaines données pour comprendre l'angoisse de notre héroïne et de son entourage. Signalons, ici, que le mot «Iroquois» est présentement considéré comme adjectif et sert à désigner surtout la famille des tribus parlant la langue iroquoise. Mais, dans le présent texte, nous employons ce mot comme nom, au sens ancien du terme (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) pour désigner «les Iroquois», un ensemble de tribus amérindiennes formant la confédération des Cinq Nations et qui sont périodiquement et même très souvent en guerre avec les Français de la Nouvelle-France et avec leurs alliés amérindiens. Aujourd'hui, nous assimilons les Iroquois d'alors aux Mohawks du Québec, de l'Ontario et de l'État de New York.

Il faut admettre que les Européens, en colonisant l'Amérique du Nord, ont grandement perturbé la vie des autochtones, comme tout conquérant et colonisateur qui s'installe. Ils importèrent leurs rivalités du «vieux continent» et menèrent leur domination avec des armes à feu de plus en plus meurtrières, mais avec des tactiques de guerre de terrain peu compatibles avec la guérilla des autochtones envahis.

### Les causes des conflits

Quant aux Amérindiens, ce n'était pas, non plus, le beau fixe entre eux. Ils chassaient, soumettaient ou décimaient, selon la loi du plus fort, les tribus et populations qu'ils jugeaient constituer une entrave à leurs activités. En plus des guerres intestines entre tribus d'un même dialecte (Iroquois (Mohawks) contre Hurons (Wendats), au nord du lac Huron, puis aux environs de Québec), ils étaient déjà divisés par des questions de subsistance au sujet de leurs territoires de chasse. Ils se disputaient aussi les récoltes de la sommaire agriculture de certains villages, tel le maïs et les courges. Ils étaient perturbés, aussi, par leurs rivalités tribales ancestrales. Et, à l'époque de la colonisation, par leur alignement avec les Européens : d'un côté, les Français du Canada (Acadie et Nouvelle-France), de l'autre, les Anglais de Nouvelle-Angleterre, de la Baie-d'Hudson et de Virginie, et, jusqu'en 1664, les Hollandais de l'Île de Manhattan (New York).

En plus des disputes d'occupation territoriale, de pêche et de chasse de subsistance et de différences de langue et de culture, les problèmes surgirent de façon aiguë au choc du commerce et du personnel impliqué, surtout par l'afflux des coureurs des bois. Notons principalement le commerce des fourrures, d'abord soutenu par la supériorité du matériel de métal (couteaux, haches, chaudrons),... et surtout par les armes à feu.

Évidemment, une autre occasion de conflits survenait par l'appropriation et l'occupation sédentaire du territoire par les familles des colons sur les rives du fleuve et des cours d'eau; également, par le zèle parfois intempestif de l'approche religieuse chrétienne (tant chez les missionnaires catholiques que protestants, ne l'oublions pas), des autorités civiles et de la population versus la religion païenne primitive dont la polygamie et la cruauté des mœurs constituaient des irritants non négligeables. Aussi, par la transmission de maladies épidémiques (importées d'outre-mer) aux prises avec le capital génétique asiatique de la population indigène qui causait chez ces gens non immunisés des épidémies et parfois des hécatombes. Sans oublier que les autochtones apportaient aussi leurs maladies...

Tout ceci était générateur d'humiliations manifestées par des gestes féroces d'enlèvements, de répression, de vengeance, de meurtres et de massacres, de rapt et de viols, enfin de tout ce que la haine et la frustration entraînent dans leur cortège d'horreurs... Et cela, entre des populations qui savaient être pacifiques de part et d'autre quand l'ambition et la rancœur de la loi du plus fort ne venaient pas troubler à nouveau la paix. Notons que ces débordements n'ont pas été seulement le fait des amérindiens. On n'a qu'à se rappeler les expéditions punitives des frères Hertel de Trois-Rivières et de leurs alliés amérindiens, fondant sur des villages de colons de Nouvelle-Angleterre...

### Influence des Iroquois

Les Iroquois sont établis depuis longtemps dans un territoire formant un arc de cercle partant au sud, de la Baie de Manhattan et se rendant, au nord-est, jusqu'à Gaspé. Les guerriers des tribus iroquoises du nord de la vallée de l'Hudson remontaient donc, avec leurs canots d'écorce, cette rivière Hudson, jusqu'au lac George, et «portaient» à travers les monts Appalaches jusqu'au lac Champlain. Ensuite, ils atteignaient, par le Richelieu (rivière des Iroquois) la verdoyante vallée du Saint-Laurent, où est situé Sorel actuel-



lement. Là, ils pouvaient se diriger vers Hochelaga (Montréal) et remonter une partie de la rivière des Outaouais vers le nord. Ou, selon les migrations d'oiseaux du printemps et de l'automne, de phoques, de bélugas et de poissons, les indigènes des Cinq-Nations descendaient vers le nord-est par le Saint-Laurent en passant entre Trois-Rivières et Bécancour, puis, devant Stadaconé (Québec), Tadoussac, Rimouski, pour partager la pêche, à «Gachepay», (comme l'écrivait Champlain), avec les tribus de l'est : Montagnais de la Côte-Nord et Micmac des Maritimes. Ces Iroquois effrayaient et dominaient, en quelque sorte, les tribus rencontrées sur les rives du Saint-Laurent.

Remarquons qu'en cours de route, ils réclamaient leurs comptes avec les populations qui se montraient récalcitrantes à leur pouvoir et à leurs déprédations. Depuis Champlain, sollicité par les indigènes de Stadaconé (Kébec, écrira ce dernier) pour endiguer leur domination, les témoignages abondent à ce sujet. Les Iroquois exerçaient un contrôle certain sur les tribus voisines, un peu du genre de celle des Mayas et des Aztèques, plus au sud; mais, sans édifier les palais et autres splendeurs architecturales, édifiables en pays tropicaux, mais peu réalisables au nord à cause des outils primitifs des amérindiens, produits de cueilleurs encore à l'âge de pierre, et de leurs techniques de construction temporaires en troncs d'arbres et d'écorce (d'une durée d'une dizaine d'années, tout au plus) peu propices à contrer le froid septentrional, durant des siècles comme au Mexique ou au Pérou, évidemment...

### Commerce des fourrures entre les Iroquois et Anglais

Quand les Anglais se sont installés en Nouvelle-Angleterre et en Virginie, au premier quart du siècle, puis à la baie d'Hudson, et que les Hollandais ont fait de même sur l'île de Manhattan, les Iroquois de la vallée de la rivière Hudson sont entrés dans le commerce des fourrures avec eux. Et la concurrence a commencé à se faire sentir, au nord et à l'ouest parmi les tribus voisines déjà gagnées aux Français. Ceux-ci, implantés le long de la vallée de la «grande rivière», le Saint-Laurent, et en Acadie, traitaient de leur côté avec des tribus amies dont les relations avaient été amorcées au siècle précédent par Jacques Cartier à Hochelaga (Montréal) et avaient été consolidées par Champlain en Acadie, puis à Québec avec les Montagnais et les Micmacs, les Algonquins, et les Hurons et leurs alliés de l'ouest du continent.

Jusqu'à présent, les Iroquois assuraient leur supériorité en semant la terreur chez ces Hurons et ces Algonquins, en particulier. Et aussi, au besoin, chez leurs propres alliés, à cause d'ententes vite brisées de part et d'autre. Donc, à l'époque où est arrivée Mathurine Desbordes, ils pourchassaient et massacraient les Français qui s'installaient sur leur territoire de chasse, le long des rives du Saint-Laurent.

De plus, l'alliance des Français, en particulier avec les Hurons du début des Grands-Lacs, alors établis au nord de la tribu des Torontos, des Pétuns et des Neutres plus au sud, troublait aussi leurs tractations avec les Outaouais, sur leur rivière venant du nord, apportant les fourrures des Algonquins de l'Abitibi et de la tribu sentinelle de l'Île-aux-Allumettes, et avec les Népissingues, tribu sur la route de la Huronie, par la Rivière des Français. C'est dans ce climat terrifiant que les colons de Montréal, Maisonneuve en tête, tremblant pour leur survie, établissaient leur précaire colonie, au carrefour de la route des fourrures et de l'évangélisation.

### Un lien entre les descendants de Mathurine et New York!

Dans la descendance de Mathurine Desbordes, du côté de la famille de mon père, nous avons un lien avec un pionnier des débuts de New York! Ceci relève de la petite histoire, on s'en doute... Rappelons que cette colonie hollandaise de Nieuwe Amsterdam fut fondée en 1614 par l'érection d'un fort au sud de l'île de Manhattan. Elle devint capitale, en 1625, des possessions hollandaises d'Amérique. Le gouverneur, Peter Stuyvesant, nommé en 1635, avait boulingué et guerroyé dans les Antilles au nom des Pays-Bas, sa patrie. Il y avait même laissé une jambe. Alors, à ses côtés, se trouvait un compagnon d'aventure nommé Jessé de Forest, grand-père de Michel de Forest marié à Marie Hébert, à Port-Royal, en Acadie. Ce Jessé de Forest, rappelle Bona Arsenault, dirigeait un groupe important de huguenots qui, en 1623, allèrent s'établir à New Amsterdam (14).

En 1766, certains descendants Forest, déportés en 1755, sont venus s'installer au Québec dans la région de L'Assomption, ayant parmi eux Marguerite Forest épouse de Dominique Robichaux, mariés à Port-Royal le 17 août 1744. Un groupe d'Acadiens, dont leurs enfants, quittèrent L'Assomption, à pied, formant une caravane. Ils étaient conduits par un sulpicien, le curé DeGeay de cette

paroisse. Leur but était de s'installer à l'endroit qui deviendra une nouvelle «Cadie» : Saint-Jacques l'Achigan (comté actuel de Montcalm). Certains descendants en ont fondé un détachement : Sainte-Marie-Salomé (comté actuel de Montcalm, près de Joliette), lieu d'origine de mon père, France Brien, agronome-pionnier d'Amos (Abitibi) où je suis né. C'est une descendante du couple Robichaux-Forest, qui a épousé Jean-Baptiste Brien (lignée Desbordes), trois générations après le départ de L'Assomption. Elise Bourgeois contribuait alors à opérer cette jonction entre la descendance de Mathurine (de Montréal) et de Jessé (de New York), tous deux Français mais de religion et d'allégeance différentes!

### Hollandais et Anglais et la terreur iroquoise

L'équilibre des forces avait changé dès que les Hollandais et les Anglais eurent commencé à armer les Iroquois d'arquebuses, ces longs fusils crachant le feu et le fer... Certains de ces derniers troquaient leurs arcs et leurs flèches pour des armes infiniment plus puissantes, mais peu commodes dans leurs déplacements en frêles canots d'écorce... Jusqu'alors, la pacification des indigènes, bien qu'ardue, avait été possible par la supériorité des armes européennes. Mais en Nouvelle-France, les fusils et les canons qui avaient contenu les Amérindiens, les obligeant à une paix précaire, diminuaient alors d'importance aux yeux des farouches ennemis indigènes. Mais, aux Amérindiens amis, on ne distribuait pas d'armes à feu, au début de la colonie, du côté français... Cela, jusqu'à ce que la pression adverse ne devienne trop forte...

Même l'île de Montréal, un de leurs territoires de chasse, avait été désertée par les autres Amérindiens, à cause de la pression des Iroquois, comme l'avait noté Samuel de Champlain. C'est pourquoi, à cause de la crainte de ces terribles guerriers, à l'arrivée des colons de Maisonneuve, outre les chasseurs qui s'y risquaient, il n'y avait plus de résidents autochtones (Iroquoiens du Saint-Laurent) dans cette île que Cartier, un siècle plus tôt, y avait visité et décrit l'impressionnante bourgade d'Hochelaga. Mais, en 1659, cette terreur iroquoise n'avait pas cessé dix-sept ans après le début de la colonie montréalaise, lors de l'arrivée de Mathurine et de sa fille.

Il faut lire les textes anciens de Jeanne Mance, Marie de l'Incarnation, les *Relations des Jésuites*, les rapports des gouverneurs, intendants et autres officiels, les écrits de Pierre Boucher de Boucher-

ville pour en saisir la portée. Pierre Boucher, dans le chapitre XIII de son *Histoire ... (du) ...Canada* citée en bibliographie, rapporte les «incommodités» rencontrées en Nouvelle-France dont la première et la plus alarmante est le danger continu des attaques iroquoises. *Ce mal est grand, mais il n'est pas sans remède, & nous l'attendons de la charité de notre bon Roy, qui m'a dit qu'il nous en vouloit délivrer.* Ajoutons, pour sortir de cette atmosphère la seconde incommodité que l'on trouve icy sont des Maringouins autrement appelez Cousins; la troisième, c'est la longueur de l'hiver et l'abondance de neige; et la quatrième, c'est le problème... des serpents à sonnette! Il prend soin de dire que l'on ne les trouve qu'à partir de ce que nous appelons, aujourd'hui, le Mid-Ouest américain, au sud des Grands Lacs...

Mais, il faut aussi, s'inspirer des écrits actuels pour se convaincre du climat de peur dans lequel vivaient les gens de la colonie. Tant de deuils se sont succédé du temps où Mathurine vivait en Nouvelle-France. Ils ont façonné la vie et l'imaginaire de son milieu et de ses contemporains.

La pêche puis le commerce des fourrures et les autres immenses richesses de l'Amérique du nord avaient attiré, à la fin du XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les Européens du nord : Français, Anglais, Hollandais, à l'étroit dans leurs pays.

C'est alors que sont apparues les colonies d'Acadie et de Québec des Français, et celles de Boston et de Virginie des Anglais. Et, pour un temps, la colonie hollandaise de Nieuwe Amsterdam (New York). Évidemment, le choc des cultures a fait s'aligner blancs et amérindiens.

### Ripostes françaises sous Frontenac

Les Anglais ont enlevé à la Hollande cette possession en 1664 et l'ont rebaptisée New York. Les Français la désignaient comme Manate. La Nouvelle-France était lassée des déprédations iroquoises suscitées par les Anglais et les Hollandais. À l'arrivée du fameux régiment de Carignan-Salières, celles-ci avaient diminué pour un temps. D'autres régiments ont suivi, aidant à maintenir une paix précaire.

Plus tard, encore du vivant de Mathurine Desbordes, le royaume de France voulut tenter un grand coup en Amérique. Cela, même si, alors, la population de la colonie anglaise était dix fois supérieure à celle de la Nouvelle-France. En avril

## DEUXIÈME PARTIE

1689, le roi Louis XIV, avait monté une expédition navale et terrestre avec Frontenac (17), son gouverneur, en poste pour une seconde fois à Québec. Son but était d'enlever New York et Albany (alors Orange) aux Anglais, alors en guerre avec la France. On voulait faire cesser une fois pour toutes la pression anglo-iroquoise néfaste au développement et au commerce de la colonie. Mais les délais ne furent pas respectés et la flotte partie de La Rochelle le 23 juillet, arriva à Québec trop tard, le 12 octobre. Elle dut s'en retourner bredouille... On sait que le nom de Manhattan est resté à l'île et au quartier des affaires où se trouve Wall Street et la Bourse de New York.

Voici, encore, l'évocation d'événements dont ont eu connaissance Mathurine Desbordes et ses familiers, lors des préparatifs de cette «invasion» proposée de New York par les Français. Un historien français, Robert Lacour-Gayet (18) commente ce que l'on vient d'évoquer. Il souligne le fait suivant : depuis novembre 1688, l'on sait que Guillaume d'Orange, de Hollande, sera bientôt Guillaume III, roi d'Angleterre. Cela, écrit l'historien, *changeait du tout au tout les éléments du problème canadien*. Et l'auteur rappelle que

*de Callières, le gouverneur de Montréal, qui aspirait au poste de Québec jugea l'occasion bonne pour se mettre en avant (il en sera gouverneur dix ans plus tard!). En janvier 1689, il soumit au gouverneur français (de Québec, Frontenac) un plan d'attaque combiné par terre et par mer sur Albany et New York : avec deux mille hommes et deux vaisseaux de guerre, il se faisait fort de venir à bout de la colonie anglaise. Des préparatifs furent faits, mais n'aboutirent qu'à une démonstration navale, assez pitoyable, sur les côtes acadiennes. D'ailleurs, un raid iroquois terrifiant... du 4 au 5 août 1689 (dévasta) le village de Lachine, cher à La Salle (pris d'assaut) par quinze cents Indiens. L'agression fit vingt-quatre victimes, et les tortures auxquelles les survivants furent soumis revêtirent une telle horreur que l'événement est resté connu dans l'histoire canadienne sous le nom évocateur de «massacre de Lachine».*

Tout de même, l'année suivante, Frontenac, en fin de carrière se sentit assez fort pour répliquer à la sommation de l'amiral Phips, assiégeant Québec : *par la bouche de mes canons* (sic). Et il sauva la colonie française... pour un demi siècle...

### La veuve Guiberge pense à son second mari

Ainsi, pour la jeune veuve, comme pour toutes les rares femmes «variables», les événements se succédèrent rapidement! Six mois après son arrivée à Montréal, le 24 avril 1660, elle allait chez le notaire Basset entendre lecture de son contrat de mariage avec un homme de métier de l'endroit arrivé l'année précédente, Pierre Bissonnet (ou Bessonnet), fils de Jacques et de Guillemette Desbiens de La-Roche-sur-Yon, évêché de Luçon, (comme on l'a signalé au début de cet article, siège épiscopal du Cardinal de Richelieu), en Poitou (maintenant en Vendée) (19).

Parvenu à Ville-Marie en 1658, Pierre Bissonnet, meunier de profession, avait loué de la Compagnie de Montréal un moulin à vent sur le Coteau Saint-Louis, site de la future citadelle de la ville fortifiée. Ce bail était signé de Maisonneuve, gouverneur de Montréal, de Louis D'Ailleboust, ex-gouverneur de Québec, et d'Adam Daulat (ou Daulac : Dollard des Ormeaux). Le 3 mai 1660, leur mariage avait eu lieu à l'église paroissiale, là où, presque un an ensuite, le 28 avril 1661, est baptisé leur fils, Jacques, dont la destinée sera racontée plus loin. Le parrain de qui il tient son prénom, était Jacques Boivin (20), arrivé à Montréal avec la recrue de 1653 comme Michel Bouverier et Urbain Brossard. Nous avons fait connaissance avec ces deux derniers au début de cet article.

### Une rumeur se répand dans Ville-Marie

Mais, après cette naissance, des bruits courent que Bissonnet (21) est déjà marié en France depuis onze ans. Certains colons qui avaient connu le couple en Vendée dénoncent le bigame, notamment, le chaudronnier Gilles Lauzon avec qui il a fait le commerce d'une terre et à qui il s'est confié. Lauzon est un de ses amis chez qui il demeure temporairement à l'intérieur des murailles de Ville-Marie, avec Mathurine et sa famille jusqu'à ce que les lieux, hors de la ville entourée de palissades en bois, soient plus sûrs. On colporte qu'en France, la femme de Pierre, Marie Allaire, vit à Poirée-sur-Vie, arrondissement de La-Roche-sur-Yon!

Le coupable finit par avouer, en tentant de se disculper. Il prétexte que, marié seulement un mois, il n'a pu *ménager* avec elle parce qu'elle *était une sorcière!* Puis, sentant la pression sociale, le

bigame disparaît de Montréal, abandonnant sa famille. La rumeur parvient aux oreilles de Mathurine et est confirmée... Seule de nouveau à la perte d'un second mari, la jeune femme a maintenant deux enfants sur les bras. Elle s'en remet aux autorités locales. C'est Monsieur Gabriel Souart, sulpicien, qui, en tant que nouveau curé de la paroisse, mène l'enquête. «L'ami Lauzon», confident du meunier, avoue que Pierre s'est sauvé précipitamment *pour cause dudit crime d'estre marié deux fois*. La justice de Nouvelle-France ne lésine pas en pareil cas.

On signale dans les documents de la Sénéchaussée de Montréal que

*le nommé Pierre Besonet rencontré par le bac de Sr Le Bert (un commerçant estimé de Montréal) dans lequel il alloit à Québec(,) dans l'Île de Ste-Thérèse (face à Pointe-aux-Trembles de Montréal), d'où il partie (sic) dans un canot de bois pour aller joindre leur bâstimen où(,) estant entré, il se jetta en sa présence à genoux devant feu le Sieur Lambert Closse, major de ce lieu (Montréal), auquel il advoua qu'il avait quitté sa femme de france, à cause qu'elle avoit le (re)nom d'estre sorcière. (22)*

Le Conseil souverain de la Nouvelle-France est saisi de l'affaire Bissonnet. Le 3 septembre 1664, il réclame l'incarcération du fautif en ordonnant :

*au premier huissier ou sergent sur ce requis à la requête du dict procureur général prendre et apprendre (d'appréhender) au corps le dict Bessonnet Et iceluy constituer prisonnier ez prisons royale (sic) de cette ville pour estre à droit (23).*

### Écroué pour peu de temps

Le dit Bissonnet devait être adroit et bon meunier, car le 25 juin 1665, il est dans la région de Québec où il reçoit une concession de Mathurin Roy. On lui a sans doute octroyé une libération conditionnelle, ou une remise de peine, comme on le voit aujourd'hui. De fait, on le retrouve libre la même année, à Charlesbourg, engagé au moulin des Jésuites, à leur métairie de Notre-Dame-des-Anges. De plus il se met à faire du commerce, achetant et revendant des terres, ainsi qu'en témoignent plusieurs greffes de notaires.

Ce meunier a effectué un nombre incroyable de transactions. Un généalogiste chevronné, le Père Archange Godbout, le qualifie de «meunier-courtier» et souligne même qu'il «ne s'enrichit guère...»! (24). On le retrouve devant les notaires, au sujet de transactions à Charlesbourg, à la Seigneurie de Saint-Gabriel, à la Côte Saint-Grégoire, à la Seigneurie de Beaupré, à Québec, à Pointe-aux-Trembles de Neuville, Sillery, Saint-Laurent de l'Île d'Orléans (moulin du Sieur Berthelot), Sainte-Famille,... Il achète pas moins de douze terres et loue des moulins!

Il faut croire que la justice ne lui a pas fait trop d'histoires car, en 1666, il est recensé à Montréal. Il a 38 ans, à ce moment-là. Peut-être allait-il prendre des nouvelles de son fils, Jacques, vivant sous la tutelle de son parrain marié depuis un an, Jacques Boivin dit Panse, originaire de La Flèche, en Anjou, tout comme Michel Bouvier dont on reparlera plus loin. Ce fils de Mathurine Desbordes et de lui-même, Pierre Bissonnet le reprendra pour l'amener dans la région de Québec, en 1668, comme on le verra dans la suite du texte. L'histoire ne dit pas si l'ex-mari bigame a alors pris contact avec le couple Bouvier-Desbordes à Montréal...

### Bibliographie (premier épisode)

- (1) BAILLY, Auguste, *Richelieu*, Fayard, Paris, c1934 (réimprimé durant la guerre de 1939-45) par les Éditions Variétés, Montréal. 1943, p. 195.
- (2) JETTÉ, René, *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, P.U. de Montréal, 1983, p. 170.: Brien dit Desrochers, Louis, et Suzanne Bouvier, Note : ct #15.
- (3) JETTÉ, op. cit., p. 160, col. 2. : Bouvier, Michel.
- (4) Registre paroissial de Notre-Dame de Montréal (à partir du début de Ville-Marie).
- (5) JETTÉ et/ou *Dictionnaire biographique du Canada*, (ci-après appelé DBC), Éd. Presses de l'Université Laval, Vol. I : voir Bizard; Brossard Urbain et Jeanne; Closse; Le Cavalier (article : Forestier); Frémont; Boyvinet.
- (6) On trouve des notes biographiques sur Lambert Closse et sur Blaise de Rigaudville dans le DBC, Tome I, pp. 236-238 (Closse), et Tome II, pp. 72-73 (Blaise... de Rigaudville, Raymond). Ce dernier signait «des Bergères».
- (7) JETTÉ, op. cit. p. 99, col. 1. : Biart, Jacques («mariage annulé»), contrat 25 mai 1680, Mauge)
- (8) JETTÉ, op. cit. p. 539, col. 2 : Guiberge, Pierre («Pierre et Marie ne se sont pas rendus au Canada»).

- (9) **TRUDEL, Marcel**, *Catalogue des immigrants*, p. 421. Voir aussi : **GODBOUT, Archange**, o.f.m., *Les passagers du Saint-André. La recrue de 1659*. Éd. Société généalogique canadienne-française, Montréal, 1964, 165 p.
- (10) **BOURGEOIS, Marguerite**, *Les écrits de Mère Bourgeois*, (CND), Montréal, 1964.
- (11) **GAGNIER-LECLERC, Ghislaine**, *Les filles du roi*, manuscrit, (Lauréate du concours 1992-93 de la Société d'études et conférences), 20 p.
- (12) **DEROY-PINEAU, Françoise**, *Marie de l'Incarnation*, Éd. Robert Laffont, Paris, 1989, p. 27.
- (13) **VACHON, André**, voir *Dollard des Ormeaux*, DBC, Vol. I, pp.: 274-283.
- (14) **ARSENAULT, Bona**, *Histoire et généalogie des Acadiens*, Leméac, 1978, Vol. 2, p. 544.
- (15) **CHAMPLAIN, Samuel de**, *Oeuvres de Champlain*, (présentées par G.-É. Giguère). Éd. du Jour, Montréal, 1973, 3 vol.; voir p. 243 texte et note (2) sur les autochtones éloignés par les iroquois; et rappel d'un texte de Jacques Cartier sur la bourgade d'Hochelaga. Voir aussi : **BOUCHER DE BOUCHERVILLE, Pierre**, *Histoire véritable...* (du Canada, Florentin Lambert Éd. Paris 1664, pp. 150-153, (réédition de la Société historique de Boucherville en 1964, avec commentaires).
- (16) Voir aussi, quelques textes contemporains sur les amérindiens et la terreur iroquoise : DBC, Vol. I «Les indiens du nord-est de l'Amérique» suivi d'un glossaire des tribus indiennes, par Jacques ROUSSEAU et G.W. BROWN; **DESJARDINS, Paul**, s.j., *La vie de toutes grâces de Jeanne Mance*; Bellarmin, Montréal, 1979, chap. *La terreur iroquoise*, pp. 116-120; **MARTEL, Suzanne**, *Au temps de Marguerite Bourgeois* (Quand Montréal était un village), Éd. du Méridien, Montréal, 1982, passim...; **FARLEY et LAMARCHE**, *Histoire du Canada*, (Édit. C.S.V.), Montréal, 1945, 8<sup>e</sup> édition, passim... **FOURNIER, Marcel**, *De la Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-France*, SGCF, 1992, 285 p. (Il s'agit, de l'histoire des captifs anglo-américains au Canada, entre 1675 et 1760).
- (17) **DBC**, op. cit. Vol. I, article **Buade de Frontenac et de Palluau**, Louis de, pp. 142-143.
- (18) **LACOUR-GAYET, Robert**, *Histoire du Canada*, Fayard, Paris, 1966, Collection «Les grandes études historiques», 606 p. Citations, pages 148-149.
- (19) **JETTÉ**, op. cit., p. 108, col. 2. : **Bissonnet, Pierre**; aussi **SÉGUIN**, oeuvre cit. p. 423.
- (20) **AUGER, Roland-J.**, *La grande recrue de 1653*, SGCF, Montréal, 1955 (Boivin, Jacques, p. 48; Bouvier, Michel, p. 50).
- (21) **SÉGUIN, Robert-Lionel**, *La vie libertine en Nouvelle-France*, Léméac, 1972, 2 vol. (ci-après désigné par **SÉGUIN**, op. cit.) (Voir Vol. 2, voir **Desbordes**, pp. 352, 422-425). Aussi **Saintonge, Jacques**, *Nos ancêtres*, Revue Sainte Anne de Beupré, Vol. 13, 1987, pp. 46-61, «Pierre Bissonnet» (ci-après, désigné par **Saintonge**); et **JETTÉ**, p.108, col. 2.
- (22) **SÉGUIN**, op. cit, p. 423; **Saintonge**, op. cit. p.
- (23) *Sénéchaussée royale de Montréal, Rapport du greffier Nicolas de Mouchy*; voir *Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France*, Vol. I, p. 274.
- (24) **GODBOUT, Archange**, *Nos ancêtres au XVII<sup>e</sup> siècle*, cité par Jacques Saintonge.

(À suivre)

\*\*\*\*\*

## RAPPEL HISTORIQUE

Nous devons cet article au *Bulletin des recherches historiques* de 1930. Il rappelle une tragédie survenue le 12 juin 1846, à Québec. Pierre-Georges Roy était alors directeur de cette revue.<sup>1</sup>

### La catastrophe du théâtre Saint-Louis à Québec

Vers 1839, les officiers des *Cold Stream Guards*, en garnison à Québec, avaient obtenu la permission de transformer en salle de théâtre l'étage supérieur d'un manège qui faisait partie des dépendances du Château-Saint-Louis. Cette construction en bois s'élevait sur la pente recou-

verte de pelouse qui va aujourd'hui du Château Frontenac au Bureau de poste de Québec.

Dans ce théâtre improvisé, les officiers de la garnison jouaient des pièces dramatiques, etc., etc. A l'occasion, les officiers des *Cold Stream Guards* louaient leur salle de théâtre aux troupes d'acteurs ou aux impresarios de passage à Québec.

Le 12 juin 1846, un auditoire nombreux était réuni dans le théâtre Saint-Louis - c'est ainsi qu'on nommait le manège - pour voir défiler sur la toile les vues du *diorama* d'un nommé **Harrison**, de

Hamilton, Ontario. Vers les dix heures, au moment où les spectateurs commençaient à défiler pour sortir, les cris de au feu! au feu! se firent entendre.

Une lampe à l'huile camphrée venait de se détacher du plafond et était tombé sur la scène, communiquant le feu aux décors. La panique se déclara alors dans la foule. Hommes, femmes et enfants se précipitèrent tous ensemble dans l'escalier pour gagner la seule issue du théâtre. Les pressiers, poussés violemment, furent écrasés par ceux qui les suivaient, et tous se trouvèrent accumulés en masse compacte, les uns sur les autres, sans qu'il fut possible à aucun d'eux de sortir ou de reculer.

M. l'abbé O'Reilly – plus tard Mgr Bernard O'Reilly – alors vicaire à la cathédrale, se trouvait dans l'auditoire. Plusieurs infortunés, n'espérant plus que dans la miséricorde divine, lui crièrent de leur donner l'absolution. Le ministre de Dieu leva la main pour bénir et absoudre, puis, quelques instants plus tard, il put se libérer.

Plus de cinquante personnes périrent dans le feu du théâtre Saint-Louis. Nous connaissons parmi les victimes :

- Flavien Sauvageau, âgé de 15 ans, fils du professeur de musique Michel-Charles Sauvageau.
- Alexander-Stewart Scott, âgé de 41 ans, greffier de la Cour d'Appel, et sa fille Jane Scott, âgée de 15 ans.
- Thomas Hamilton, lieutenant au 14<sup>e</sup> Régiment.
- John-James Sims, âgé de 53 ans, apothicaire, son fils Kenneth-Walker Sims, âgé de 15 ans, et sa fille Rebecca-Porter Sims, âgée de 23 ans.
- Jean-Baptiste Vézina, âgé de 31 ans, marchand.
- Henriette-Angélique Glackmeyer, âgée de 47 ans, épouse de Frédéric-Théodore Molt, organiste de la cathédrale, et ses deux fils, Frédéric-Félix Molt, âgé de 20 ans, et Adolphe-Alphonse Molt, âgé de 12 ans.
- Marie-Louise Levallée, âgée de 40 ans, épouse de Ronald McDonald, rédacteur du *Canadien*, et sa fille, Mme Rigobert Angers, âgée de 22 ans.
- Mary O'Brien, âgée de 26 ans, épouse de John Lilly, tailleur.
- James O'Leary, âgé de 21 ans, plâtrier, et sa sœur, Mary O'Leary, âgée de 18 ans.
- Ellen Murphy, âgée de 20 ans.
- Louise-Ann Taaff, âgée de 23 ans, servante chez James Delholm.
- Louise Emily Poncy, âgée de 40 ans, fille de feu François Poncy, et de Perpétue Miville-Déchêne.
- Ann-Maria Brown, âgée de 21 ans, maîtresse d'école, fille de Edward Brown et de Mary Kenny.
- Isaac Devlin, âgé de 21 ans, horloger, fils de Michaël Devlin.
- Patrick McHugh, âgé de 32 ans, instituteur, époux de Frances Purcell.
- Joseph Tardif, âgé de 62 ans, gardien du Palais de Justice, et sa femme, Olivette Fiset, âgée de 49 ans.
- Edward-Ogden Hoogs, âgé de 30 ans, commis à la banque de Montréal, et ses fils, John-Arthur Hoogs, âgé de 8 ans, et Edward Hoogs, âgé de 6 ans.
- Thomas-C. Harrison, âgé de 21 ans, de Hamilton Ontario, frère du propriétaire du diorama.
- Elizabeth Lindsay, âgée de 53 ans, femme de Thomas Atkins, et son fils Richard Atkins, âgé de 27 ans.
- John Whealtley, âgé de 32 ans, libraire.
- Colin Ross, âgé de 26 ans, et sa femme, Agnes Black, âgée de 18 ans.
- John Smith Kane, fils de John Kane.
- Julia Ray, âgée de 16 ans, fille de l'assistant commissaire-général Ray.
- John Berry, employé de la Compagnie Price.
- Sarah Darrah, femme de John Colville, charretier.
- Horatio Carwell, marchand, son fils Horatio Carwell et sa fille Ann-Frinder Carwell.
- Mme veuve John Gibb, née Pauline Gauthier, son fils Arthur-Lane Gibb et sa fille Jane-Lawson Gibb.
- Joseph Marcoux, âgé de 39 ans, huissier, époux de Félicité Bélanger.

---

1. *Bulletin des recherches historiques*, Vol. 37, N<sup>o</sup> 8, Archives de la province de Québec, Québec, Août 1930, pp. 509-510.

\* \* \* \* \*

# LES FILLES DU ROI

par Ghislaine Gagnier\*

Que de temps l'on consume à se rassurer sur l'exactitude d'une date, d'un fait, d'un nom, d'un détail qui marque et qui parle.

Cette réflexion est celle de l'annaliste des Ursulines de Québec au XVII<sup>e</sup> siècle. Cette religieuse, dont l'anonymat a été respecté à travers les âges, a donc connu, tout comme moi, en faisant ce travail, les joies et les affres d'une apprentie historienne. Sans formation professionnelle, j'ai consulté livres et archives, tout simplement parce que l'histoire des Filles du roi me passionne. Je suis remplie d'admiration pour leur courage, leur détermination et leur faculté d'adaptation à une vie que leur passé ne les avait pas préparées à affronter. Maintes fois durant cette recherche j'ai pensé avec tendresse à mon ancêtre, Catherine de Baillon débarquée à Québec en septembre 1669. Ce travail se veut un modeste hommage rendu à sa mémoire. Je désire aussi partager avec vous ces renseignements recueillis au fil de mes lectures et redonner vie quelques instants à cette époque.

Première constatation, les historiens ne sont pas toujours d'accord et ils contestent souvent l'interprétation des faits et des chiffres de leurs confrères. À partir des mêmes documents d'archives, ils concluent parfois d'une façon différente, ce qui m'a souvent rendue perplexe. Ainsi Yves Landry, auteur des *Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle* en a dénombré 770. Il cite d'autres historiens, qui eux, en ont trouvé 857, 961, 846, 713, 792, et 774 et cela en acceptant de se limiter à cette décennie située entre 1663 et 1673.

Dans cette étude, nous chercherons donc à mieux connaître ces femmes qui nous tiennent à cœur parce que nous sommes leurs descendantes. Qui étaient-elles? Comment étaient-elles recrutées? Leurs origines, leurs âges, et leurs motivations sont autant de points d'interrogation. Peut-on imaginer leur traversée, l'accueil dans leur nouveau pays, leurs brèves fréquentations, leur hâif mariage, leur vie quotidienne, leurs nombreuses mater-

nités. Avant de conclure, nous réfléchissons au mythe qui prévaut encore pour certains : fille du roi, fille de joie.

Pour faciliter ce voyage dans le temps, rappelons-nous l'époque. La France a un jeune roi fringant et ambitieux. En 1663, Louis XIV a 25 ans. Son tuteur, Mazarin, est mort depuis deux ans seulement. Sa mère, Anne d'Autriche s'est retirée au Val de Grâce, couvent qu'elle a fondé. Enfin il peut régner, il est le maître. L'histoire nous enseigne combien il a aimé le pouvoir. Bien sûr, Colbert, cet héritage que lui a laissé Mazarin, est à ses côtés et jouit de la confiance du roi. L'intendant a 42 ans; ses biographes, tout en lui reconnaissant un talent exceptionnel et une grande puissance de travail, disent qu'il a surtout le talent de jouer le second rôle et de donner au roi l'impression d'avoir lui-même toutes ces brillantes idées.

Selon Jacques Lacoursière et Claude Bouchard,

*jusqu'en 1663, l'intérêt du roi de France, Louis XIV, a été directement proportionnel à l'absence de problème majeur dans la métropole.*

Au début de son gouvernement, Louis XIV décide de s'occuper lui-même de la bonne marche de la Nouvelle-France. Colbert, en novembre 1664, dans une lettre à Alexandre de Tracy, nouveau lieutenant-général du roi en Nouvelle-France, montre le changement de politique :

*la première chose dont je dois vous entretenir est que, comme le Roi prend connaissance lui-même de toutes ses affaires, que c'est à lui qu'il faut vous adresser directement pour lui en rendre compte et recevoir ses ordres.*

---

\* Conférence présentée devant des membres de la Société de généalogie de Québec le 18 octobre 1995.

Nous savons qu'il a aboli la Compagnie de la Nouvelle-France et établi le Conseil Souverain qu'il dirige personnellement.

**Colbert** lui a-t-il suggéré qu'une immigration féminine est essentielle au développement de la colonie? Selon **Yves Landry**, l'arrivée des filles du roi est survenue à un moment crucial de l'évolution politique et démographique. En 1663, on comptait 3000 habitants, et dix ans plus tard, ce nombre avait presque triplé. Ainsi se réalisera l'objectif de **Colbert** : la colonie pourra compter sur ses propres ressources humaines pour assurer sa croissance.

Tant d'encre a coulé au sujet des filles du roi que nous en retrouvons plusieurs définitions. Disons d'abord que cette appellation Filles du roi serait de **Marguerite Bourgeoys**. Selon son biographe **Étienne Michel Faillon**, lui-même historien, elle désignait sous ce nom

*des jeunes personnes que le roi faisait élever à l'Hôpital Général de Paris, toutes issues de légitimes mariages, les unes orphelines et les autres appartenant à des familles tombées dans la détresse.*

Cette dénomination «filles du roi» donnée par une contemporaine à cette catégorie d'immigrantes ne serait donc pas, comme l'ont écrit certains historiens, une création plus ou moins récente. Il ne faut pas confondre avec le terme «fille de soy» que l'on retrouve dans les contrats notariés de cette époque et qui signifiait célibataire ayant la capacité juridique, c'est-à-dire majeure et saine d'esprit; non plus avec «enfant du roi» pour identifier des enfants trouvés, illégitimes la plupart du temps et recueillis dans des institutions de charité.

Plusieurs de nos historiens, entre autres le chanoine **Groulx**, considéraient comme filles du roi les jeunes filles élevées, recrutées et transportées à la charge de l'État. Les autres femmes venues avec leurs parents ou ayant payé elles-mêmes leurs frais de transport étaient déclarées «émigrantes» tout simplement.

**Gustave Lanctôt** en 1952 publie *Filles du roi, Filles de joie*. C'est lui qui, le premier, a établi un cadre chronologique de l'immigration féminine au Canada au XVII<sup>e</sup> siècle. Il la divise en deux périodes : 1634 à 1662 et 1663 à 1673. Pour lui,

les filles du roi font partie de la seconde période qui était désormais sous administration royale. Elles étaient, dit-il, des épouseuses recrutées et transportées par l'autorité ministérielle, qui leur attribuait une allocation le jour de leur mariage, appelée «présent du roi». Pour cette raison, continue **Lanctôt**, on les appelait les filles du roi, appellation que l'on a parfois abusivement étendue aux émigrantes d'avant 1663. Il précise sa pensée en ajoutant :

*j'appelle Filles du roi, les seules émigrantes, filles, femmes ou veuves, qui sont passées au Canada aux frais du roi en des envois recrutés et dirigés par les autorités en France, accueillis et établis au Canada par l'intendant et recevant au mariage le présent du roi de cinquante livres aux roturières et de cent livres aux demoiselles.*

Nous voyons que ces femmes devaient être libres, soit célibataires ou veuves car dans les plans des autorités, elles étaient destinées à se marier le plus tôt possible après leur arrivée et à avoir le plus grand nombre d'enfants, pour peupler la colonie.

Pour **Marcel Trudel**,

*une fille du roi doit être orpheline, venir d'une maison où l'on élève les filles de famille (c'est-à-dire d'un niveau social élevé) qui sont dans le besoin ou, en tout cas, être recrutées par un organisme d'État, voyager en groupe et, d'ordinaire, toucher à son mariage une dot du roi.*

Nous verrons plus loin, en consultant des répertoires biographiques, que cette définition n'est pas fautive mais décrit partiellement la réalité et qu'en vérité ces candidates étaient plutôt minoritaires.

Enfin, voici la définition d'**Yves Landry** :

*les filles du roi étaient des immigrantes, filles ou veuves, venues au Canada de 1663 à 1673 inclusivement et ayant présument bénéficié de l'aide royale dans leur transport ou leur établissement, ou dans l'un et l'autre.*



Nous pouvons constater qu'à certains détails près, ces historiens s'entendent premièrement sur la période où sont arrivées les filles du roi et deuxièmement sur la contribution de l'État à leur transport et à leur établissement en terre de Nouvelle-France. Mais il est inexact de dire qu'elles étaient toutes choisies à l'Hôpital Général de Paris, car un certain nombre étaient des paysannes enrôlées par l'Archevêque de Rouen et d'autres se sont présentées aux différents ports d'embarquement d'elles-mêmes ou encouragées par leurs parents qui n'avaient pas les moyens de les garder et de les établir.

Durant ces dix années, combien de filles du roi ont débarqué à Québec? Le nombre change selon la méthodologie des chercheurs comme nous l'avons constaté. Yves Landry, qui est le dernier à avoir fait cette recherche et qui, par conséquent, a bénéficié d'outils plus modernes, en a dénombré 770. Selon lui, plus de la moitié des filles du roi ont déclaré, lors de leur contrat de mariage, venir de Paris ou de la région de l'Île-de-France, les autres de la Bretagne, de la Normandie, de la Loire et des autres provinces de l'ouest de la France. 486 seraient issues du milieu urbain, 215 du milieu rural, et 69 auraient un lieu d'origine indéterminé.

Aussi bien Gustave Lanctôt que Silvio Dumas et Yves Landry parlent toujours du volontariat des filles du roi pour leur recrutement. L'Hôpital Général de Paris et la cure de la paroisse de Saint-Sulpice étaient une sorte de bureau d'inscription pour Paris et la région de l'Île-de-France. Il faut ici parler de l'Hôpital Général de Paris, plus précisément de La Salpêtrière, section de cet hôpital d'où originent un grand nombre de filles du roi. Selon Silvio Dumas, l'Hôpital Général n'avait rien d'un centre médical. C'était plutôt une organisation administrative qui groupait sous une seule autorité les maisons de charité de Paris. La Salpêtrière était le plus grand établissement de l'Hôpital Général. En 1661, ce refuge abritait 1460 personnes. On y recevait des filles de petite noblesse, pauvres ou gênées, lesquelles jouissaient d'un traitement particulier et qu'on surnommait les «bijoux». Plusieurs de ces «bijoux» sont venus en Nouvelle-France. On leur enseignait à lire, à écrire, à tricoter, à faire de la lingerie, de la broderie et de la dentelle; on leur donnait un solide enseignement religieux. Saint Vincent de Paul, qui était un protégé d'Anne d'Autriche, en rédigea les règlements internes. Elles étaient donc plus ins-

truites et recevaient une formation supérieure à celle qu'avaient les jeunes filles de leur temps.

Mais, dans ce vaste complexe, il y avait aussi des malades mentales et des filles indisciplinées, des prostituées, des criminelles et des prisonnières de marque qu'on séparait les unes des autres le mieux possible. En 1670, on construira le Bâtiment de la Force qui sera gardé militairement.

À partir de 1669, les autorités du pays ont demandé de choisir un plus grand nombre de filles venant du milieu rural, car jusqu'ici la majorité venait de Paris et elles étaient moins utiles aux travaux de la colonisation. Fait amusant, plusieurs auteurs ont rapporté que les jeunes filles les plus costaudes et les plus grasses trouvaient plus rapidement un mari. On croyait qu'elles seraient plus aptes à seconder leur mari et qu'elles résisteraient mieux au froid, étant en meilleure santé. Elles avaient entre quinze et trente ans.

Quelles étaient leurs raisons de partir? À cette époque, la vie était difficile en France. La majorité des filles du roi sont venues au Canada pour échapper à la pauvreté. Louise Dechêne a écrit :

*Qu'elles soient envoyées par les directeurs de l'Hôpital Général ou par des parents qui veulent s'en décharger, elles échappent sans doute à des misères plus grandes que celles qui ont poussé leurs maris hors du pays.*

Ces jeunes filles étaient-elles au fait des périls de la traversée, des rigueurs du climat canadien, du danger des attaques des sauvages, comme on les nommait à cette époque? Avaient-elles pris connaissance de récits de voyage comme les *Relations des Jésuites*, par exemple? Il est permis d'en douter. Plusieurs auteurs pensent que les jeunes filles de La Salpêtrière étaient choisies, et à titre de protégées du roi, elles n'avaient pas, à toutes fins pratiques, la liberté de refuser.

Mais on leur promettait un monde meilleur et à vingt ans, l'espoir donne du courage et même de la témérité. On leur disait aussi qu'elles trouveraient facilement un mari et qu'en plus le roi leur donnerait une dot. À cette époque la dot était pratiquement indispensable pour se marier. On leur remettait avant leur départ un trousseau contenu dans un coffre le quel, bien que modeste, était

peut-être pour plusieurs d'entre elles le premier cadeau qu'elles recevaient.

Les récits de voyage concernant le Canada décrivent généralement la terrible épreuve de la traversée de l'Atlantique nord. Les voyageurs s'y préparaient en mettant leurs affaires en ordre et ils faisaient leur testament. Juste avant de s'embarquer, ils entendaient la messe et communiaient. Dans le collectif «Pour le Christ et le Roi», André Lachance et Jean-Claude Marsan ont intitulé leur chapitre : «Survivre à l'Atlantique». Leur récit commence par ces mots :

*Confinés pendant près de deux mois dans des quartiers obscurs et malodorants, secoués par le roulis, abattus par le mal de mer, contraints à une pénible promiscuité, les voyageurs en route vers le Nouveau Monde devaient affronter la redoutable épreuve de la traversée.*

Les plus grands navires de la flotte du roi mesuraient entre 37 et 57 mètres de long, soit 120 à 185 pieds et 9 à 15 mètres de large, soit 30 à 50 pieds. Les bateaux de la marine marchande étaient plus petits. Sur ces navires on transportait des passagers, des bestiaux vivants, des réserves d'eau, des canons parfois jusqu'à cinquante et même davantage, et toutes sortes de marchandises hétéroclites. Les membres d'équipage essayaient tant bien que mal de faire leur quart de travail et d'entretenir le navire. Seul le capitaine avait sa propre cabine. Les officiers et les passagers de marque se partageaient à plusieurs quelques cabines sous le gaillard arrière, c'est-à-dire sous la partie extrême du pont supérieur. Les autres passagers s'entassaient, tant bien que mal à l'arrière, dans un espace appelé la Sainte-Barbe. Pourquoi ce nom? Sainte-Barbe est la patronne des canoniers et sur le vaisseau, c'était l'emplacement qui contenait les pièces d'artillerie.

Écoutons la description du père jésuite Nau :

*la seule vue de la Sainte-Barbe où nous devions coucher pendant la traversée nous déconcerta tous, moi le premier. C'est une chambre grande comme une classe du collège des jésuites où l'on voit suspendus en double rang, des cadres qui devaient servir de lits aux passagers, aux passagères, aux officiers inférieurs et aux canoniers. Nous*

*étions pressés dans ce lieu obscur et infect comme des sardines dans une barrique. Nous ne pouvions nous rendre à nos lits sans nous heurter vingt fois la tête et les jambes. La bienséance ne nous permettait pas de nous déshabiller. Nos habits, à la longue, nous brisaient les reins. Le roulis de mon toit démontait nos cadres et les mêlait les uns avec les autres.*

Cette description est bien éloquente. On ne peut pas nous décrire les mesures d'hygiène qu'on observait, parce que rien n'y était prévu. L'eau douce était trop précieuse pour la gaspiller à se laver ou à nettoyer ses vêtements. Alors, imaginons l'atmosphère lorsque le mal de mer sévissait. En moyenne 10 % des passagers ou passagères mouraient durant la traversée. On déposait le corps dans un linceul ou dans sa couverture. Précédé par un mousse qui porte la croix et un autre qui tient un flambeau allumé, en présence de tous les membres de l'équipage, l'aumônier récite les prières aux morts. Après aspersion d'eau bénite, on mettait une pierre ou un boulet de canon aux pieds du mort pour le faire couler le plus vite possible. Le chirurgien tenait le registre des décès survenus en mer.

François Rousseau, historien des Augustines de la Miséricorde de Jésus, et auteur de *La Croix et le Scalpel*, parle d'une feuille volante, conservée dans les archives de l'Hôtel-Dieu de Dieppe, qui nous donne une idée de ce que l'on recommandait aux religieuses d'ajouter à leur bagage : 20 bouteilles de bon vin, 4 pots du vinaigre le plus fort, des perce-pierres et des câpres, de l'eau de cannelle, des tablettes avec thériaque et essence de perles, des fluides odoriférants pour divertir la senteur du goudron, des chapelets et des agnus pour donner aux matelots. L'agnus était un médaillon bénit portant en effigie l'Agneau de Dieu. Ces précautions rendaient-elles la vie plus supportable?

Parfois une épidémie se déclarait et augmentait le nombre des morts. Les passagers redoutaient les tempêtes et les glaces flottantes qui pouvaient briser leur bateau. Les trop grandes périodes d'accalmie les rendaient aussi anxieux car cela prolongeait la traversée. Après deux mois, on devait rationner les vivres et l'eau. Celle-ci devenait assez vite polluée car, au départ, les barriques

dans lesquelles on la conservait étaient déjà parasitées. À cette époque, on ignorait la stérilisation.

Cette promiscuité involontaire pouvait causer bien des problèmes. Il n'était pas conseillé à une femme de voyager sans être sous la protection d'un homme. À chacun des voyages qui transportait des filles du roi, une dame dite de qualité était mandatée par le roi pour les protéger et les faire respecter. D'après une lettre de Mère Marie de l'Incarnation à son fils, quelques-unes de ces jeunes filles donnèrent du fil à retordre à leur gouvernante. Il est vrai que certaines n'avaient pas bénéficié d'une éducation aussi soignée que celles de La Salpêtrière et le tiers avaient entre 16 et 20 ans. Ce qui peut expliquer leur turbulence.

Plusieurs auteurs ont décrit l'arrivée des bateaux. C'était un jour de fête. Les autorités civiles et religieuses allaient les accueillir, la population les acclamait et les soupirants devaient sûrement être au premier rang. On a dit que certains passagers marchaient avec peine et qu'on devait en transporter d'autres qui n'avaient plus la force de se tenir debout. Imaginons nos jeunes filles mettant le pied au port de Québec. Après avoir survécu à pareille épreuve, rien ne pouvait plus, dans leur nouvelle vie, leur sembler plus pénible. Et pourtant... Une traversée de retour en France ne devait pas les tenter beaucoup.

Quelles structures d'accueil étaient prévues pour elles? La majorité des filles du roi sont restées à Québec soit environ 70 % selon Silvio Dumas. Montréal en aurait reçu 18 % et Trois-Rivières 12 %. Au début, elles étaient placées chez des familles recommandables, aux frais du roi. Les Ursulines en ont recueilli quelques-unes dans l'ancienne maison de Madame de La Peltrie. Et plus tard l'intendant Talon fera construire une résidence d'accueil.

À Montréal, Marguerite Bourgeoys se fit un devoir de les héberger et d'habiter avec elles. Michel Faillon écrit :

*elle leur apprit à aller à pied, à cheval ou en canot; à préparer le pot-au-feu du pays, à faire la lessive à la rivière, à coudre ou à raccommoder, à filer et à tisser laine et lin; en un mot, à être femmes de colons.*

Où et comment les garçons et les colons de la Nouvelle-France pouvaient-ils fréquenter les filles

du roi? Plusieurs romanciers ont imaginé des scénarios, mais les historiens disent ne pas trouver de texte sur le sujet. On sait qu'aux Antilles françaises et à la Louisiane, les protégées du roi occupaient une maison qui leur

*était réservée où n'entre aucun homme excepté trois jours par semaine et viennent rencontrer les jeunes filles en présence de l'Intendant ou d'une personne mandatée par lui et d'un secrétaire qui tient le registre des demandes, d'après Georges Guillain et P. Mathieu, auteurs de La Salpêtrière.*

Il est permis de penser que la vigilance de Mgr de Laval dut s'exercer là aussi et que la rigueur ne fut pas moindre qu'aux Antilles où le clergé n'avait pas une aussi grande influence qu'à Québec.

Deux raisons majeures militent en faveur des brèves fréquentations et des mariages hâtifs : elles sont à la charge du trésor royal et sous sa responsabilité d'une part, et d'autre part, il ne faut pas oublier l'objectif de Colbert : que la colonie puisse compter sur ses propres ressources humaines pour assurer sa croissance le plus rapidement possible.

Mais il se heurte aux problèmes des hommes qui préfèrent courir les bois, pêcher, chasser et fréquenter les Indiennes. Il écrit à Talon en 1670 :

*j'ai fait ordonner que les volontaires, (qu'à mon retour j'ai trouvé en assez grand nombre faisant le véritable métier de bandits) seraient privés de la traite et de la chasse et des communautés (sic) si quinze jours après l'arrivée des vaisseaux de France ils ne se mariaient.*

Cette incitation des autorités, on pourrait même dire, cet ordre, a pour effet d'accélérer les demandes en mariage et la majorité des couples s'en porte bien. Moins de six mois après leur arrivée, les filles du roi ont généralement trouvé un compagnon.

Cependant, cette pression exercée pouvait amener filles ou garçons à mal évaluer la situation. C'est ce qui explique sans doute que durant cette période de 1663 à 1673, on constate, en consultant les greffes des notaires, que près de cent jeunes couples ont signé des contrats de mariage qui ont été annulés, ou auxquels il n'y a pas eu de suite, selon Silvio Dumas.

Marie-Louise Beaudoin écrit :

*de toute évidence, les célibataires préféraient les filles du roi qui leur apportaient une dot considérable pour l'époque, aux filles des colons plutôt mal pourvues; à tel point que Talon en 1673 jugea qu'il n'était plus à propos d'envoyer des filles afin que les habitants donnent les leurs en mariage aux soldats qui restaient au pays.*

Selon Mère Marie de l'Incarnation, certaines filles, surtout les plus âgées qui avaient plus d'expérience, s'informaient en premier lieu si le galant avait une maison bien à lui. Les hommes les plus avisés commençaient par s'établir et ainsi trouvaient un meilleur parti, dit-elle.

Le roi, par l'intermédiaire de son intendant Jean Talon, continuait de voir à leur bien-être et durant les deux ou trois premières années suivant leur installation, leur versait de l'aide au besoin.

Parlons maintenant de leur vie en Nouvelle-France. Dire que leur vie n'est pas facile est un euphémisme. On donne aux colons des lots boisés.

*Les cabanes, écrit l'historien C.E. Mailhot, étaient faites avec des pièces de bois rond et recouvertes d'un toit plat que l'on garnissait de terre. Elles étaient toutes assez petites et d'un seul compartiment. La porte, faite de madriers ou en planches, avaient pour serrure une planchette de bois qu'on pouvait mouvoir à volonté. Les pentures étaient des morceaux de bois troués qu'on ajustait sur des nœuds d'épinette ou de pruche, en guise de gonds. On voyait aussi des pentures faites avec des lanières de vieux cuir ou d'écorce d'orme. Les planchers étaient faits de morceaux de bois fendus à la hache. Les cavités entre les pièces des murs étaient remplies avec de la glaise. À défaut de poêle on confectionnait des cheminées avec de la terre.*

Jean Provencher ajoute qu'on retrouve ce modèle de cabane partout dans tous les territoires de colonisation, depuis les débuts du régime français jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle.

Les colons doivent d'abord se construire une maison qui est surtout un abri. Silvio Dumas les décrit comme des cabanes très rustiques. Ensuite, avec des outils rudimentaires et à la force de leurs

bras, ils attaquent la forêt pour se chauffer et plus tard se préparer des terres à cultiver.

Imaginons la jeune fille qui a débarqué à Québec au mois d'août. Il fait beau, il fait chaud. Les gens sortent beaucoup à l'extérieur de leur maison, car même à Québec les maisons sont généralement petites. On se voisine et on essaie de reconstituer la vie de la mère patrie. Elle se marie et part avec son époux rejoindre la concession qu'on leur a donnée. Quelle joie d'être propriétaire pour celle qui vient d'un pays où seuls les nobles ou les grands bourgeois possèdent de la terre!

Après quelques heures de voyage en canot, mais le plus souvent après plusieurs jours, elle arrive en pleine forêt. Chanceuse si elle y trouve un abri. En peu de temps les jours raccourcissent, deviennent plus frais puis de plus en plus froids et la neige tombe durant des mois et des mois. Elle se rappelle que chez elle, autrefois, à la mi-mars c'était vraiment le printemps. Elle est rendue à la fin d'avril et la neige ne se décide pas à partir pour de bon. Et cette solitude, et cette forêt où rôdent des animaux dont elle a peur. Elle est sûrement enceinte; qui peut la conseiller, l'encourager et l'assister le moment venu?

Oui, ce premier hiver met son courage à rude épreuve et demeure inoubliable. On a beaucoup écrit au sujet de la fécondité de nos ancêtres, mais la mortalité infantile était une épreuve qui touchait presque chaque famille. Selon Silvio Dumas, les registres de la paroisse Notre-Dame de Québec révèlent qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le nombre des enfants décédés à la naissance et jusqu'à l'âge d'un an est de 44,7 % des mortalités. D'après le même auteur, on a dénombré plus de décès à la campagne qu'à la ville et les causes en seraient surtout le manque d'hygiène, la rareté des médecins et surtout de fréquentes épidémies, principalement la variole. Selon les statistiques acceptées par plusieurs historiens, les filles du roi ont eu plus d'enfants que les femmes vivant en Europe à cette époque, mais moins que les Canadiennes en auront un peu plus tard.

Chaque auteur qui s'est intéressé aux filles du roi a été confronté à cette rumeur, «filles du roi, filles de joie». D'où origine-telle? Elle a traversé les siècles et créé tant de polémiques. Ce serait le baron de La Hontan qui, en rédigeant ses mémoires, l'aurait lancée. Qui était ce baron? Il est arrivé au Canada à l'âge de dix-sept ans en 1683. Déjà, il y a dix ans que l'envoi de filles du roi a

cessé. Frontenac le prend sous sa protection, mais on ignore pourquoi, quelques années plus tard, on le retrouve en poste à Terre-Neuve. Il se querelle avec les autorités et, sans permission, quitte le pays. Reconnu comme déserteur, il est banni, donc, n'a plus le droit de rentrer en France. Il s'établit en Hollande et, à vingt ans, commence la rédaction de ses mémoires. Son récit est émaillé de détails piquants, et il ne s'embarrasse pas de vérifier l'exactitude de ses propos. On dirait, de nos jours, que ce fut un succès de librairie. Deux ans après la parution de son livre, un moine défroqué le réécrira en le pimentant encore davantage.

Les récits de voyage étant très à la mode, d'autres écrivains ont suivi son exemple, dont plusieurs qui n'avaient jamais quitté leur pays d'origine. Par contre des hommes tels Jean Talon, Pierre Boucher, qui ont eu des postes d'autorité, n'ont jamais porté de telles accusations et au contraire ont signé des documents reconnaissant leur satisfaction.

Selon Yves Landry, deux raisons militent en faveur de ces jeunes femmes. La première est leur fécondité. Nous savons qu'à cette époque il n'existait pas de véritable médicament pour guérir les maladies transmises sexuellement et que, faute de soins adéquats, les femmes devenaient stériles. Or l'État, qui finançait et supervisait l'immigration, n'aurait pas été intéressé à envoyer des filles de petite vertu au Canada puisque l'objectif premier était le peuplement de ce pays. La seconde raison se trouve dans la lecture des registres judiciaires de l'époque. Silvio Dumas ajoute qu'une étude faite dans les registres du Conseil Souverain, de la Prévoté et de l'État civil, a permis de dresser un tableau, le plus exact possible, de la moralité féminine en Nouvelle-France, au XVII<sup>e</sup> siècle. On y voit aussi que seulement 22 filles du roi sur un total de 774, se sont rendues coupables de fautes et de délits majeurs. Cette constatation contredit,

sans équivoque, les affirmations mensongères des dénigreur, conclut Dumas.

En terminant, oui, nous pouvons penser à elles avec fierté et une certaine tendresse! Ont-elles été des saintes? Peu importe. Ont-elles été des héroïnes? Certainement. Leurs conditions de vie les y obligeaient presque et, grâce à leur courage et à leur ingéniosité, elles ont contribué à bâtir un monde nouveau.

## BIBLIOGRAPHIE

LANDRY, Yves, *Les filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Libre Expression, 1992.

LANCTÔT, Gustave, *Filles de joie ou filles du roi*, Édition du Jour.

DUMAS, Silvio, *Les Filles du roi en Nouvelle-France*, Société historique de Québec.

OUMET, Raymond, *Pierre Miville, un ancêtre exceptionnel*, Édition Septentrion.

LACOURSIÈRE, Jacques, et BOUCHARD, Claude, *Notre Histoire Québec-Canada 1601-1700*, Édition Format.

ROUSSEAU, François, *La Croix et le Scalpel 1639-1892*, tome 1, Édition Septentrion.

LACHANCE, André et MARSAN, Jean-Claude, *Pour le Christ et le Roy*, Libre Expression.

## ARCHIVES DES URSULINES DE QUÉBEC :

- OURY, Dom Guy, Correspondance de Marie de l'Incarnation 1599-1672.
- Registre des entrées et sorties des petites filles françaises et sauvages chez les Ursulines.
- Les Ursulines de Québec depuis leur établissement, par l'annaliste de la communauté.

## ARCHIVES DES RELIGIEUSES AUGUSTINES DE L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC :

- Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716 par Mère Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace et Mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène.

\*\*\*\*\*

## Avis

Depuis quelque temps, nous avons connu une augmentation importante de la fréquentation de la bibliothèque les samedis où elle est ouverte, au point de dépasser parfois la capacité normale de notre local.

Nous nous voyons donc dans l'obligation de réserver l'admission aux membres seulement. Par conséquent, à partir de janvier 1996, les non-membres ne seront plus admis le deuxième et le quatrième samedi du mois.

\*\*\*\*\*

# UNE PROMENADE À PIED DANS LES RUES DE LA VILLE DE QUÉBEC AU MOIS DE SEPTEMBRE 1858

(DEUXIÈME PARTIE)

par Raymond Laberge

Quittons l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Québec et redescendons par la rue des Pauvres (la côte du Palais) vers la basse ville. En chemin, je croise deux charretiers. Les Québécois ont intérêt à se promener en calèche plutôt qu'à bord d'une charrette de charretiers. C'est plus confortable pour le séant. J'en ai fait la douloureuse expérience. Toutes les rues qui descendent de la Grande-Allée vers la rivière Saint-Charles, par exemple, s'ouvrent sur les Laurentides. Rien n'est plus beau que de suivre, le matin à bord d'une calèche, la rue Saint-Cyrille, puis la rue Sainte-Julie et la rue d'Artillerie, et regarder vers la vallée chaque fois que l'on traverse l'une de ces rues. On aperçoit, comme moi présentement, au milieu de la rue des Pauvres, un magnifique paysage aussi pittoresque que doux au regard.

## Les charretiers

Mais, pour le moment, je ne parlerai pas de calèches, mais plutôt des nombreux charretiers et porteurs d'eau de Québec, qui sont surtout localisés dans la basse ville. Ils doivent obtenir une licence pour exercer leur métier. Le prix pour une personne seule à bord d'une charrette, à partir du quai de la traverse de Lévis jusqu'à la haute ville était, en 1853, de 1 chelin, 6 deniers. Pour deux personnes, à bord d'une charrette tirée par deux chevaux, le prix était de 2 chelins. Je ne sais pas à combien le prix est rendu présentement pour la même course. Pour ce qui est du transport de marchandises, le tarif est en proportion du nombre d'objets transportés, ou encore du poids ou enfin du genre de marchandises et de la distance parcourue. Une conduite imprudente du charretier (fréquente encore, toutefois, aujourd'hui, malgré les règlements sévères à ce sujet édictés par le conseil municipal de la ville) l'expose à des contraventions et à des amendes. Les conducteurs de ces voitures à chevaux ne doivent pas être âgés de moins de 16 ans. Ils ne doivent pas abuser de leur fouet pour faire avancer leur cheval, et il leur faut s'en tenir à un trot modéré.

Les charretiers sont nombreux dans le secteur de la rue Saint-Paul où je me trouve présentement. Cela se comprend. Il y a ici le marché Saint-Paul, un lieu de rendez-vous de centaines de cultivateurs de la région de Québec, surtout en provenance des deux rives du Saint-Laurent en amont de Québec. Car ceux-ci peuvent accoster avec leurs chaloupes, dans certains cas, sur un des quais de la ville et se rendre ici au marché Saint-Paul ou bien aux marchés Finlay et Champlain afin d'y vendre leur marchandise. On compte plus de 2000 chevaux de transport par charrette dans la ville, à part les chevaux que des gens de la ville gardent dans leur étable attenante à leur demeure pour leur agrément. La plupart des maisons de Québec, est-il évident, ont une écurie pour chevaux comme dépendance. Il est interdit à ces charretiers de stationner leur voiture au coin des rues, en face d'une entrée de maison, d'un magasin ou d'une barrière de péage ainsi que le dimanche, sur le marché de la haute ville, en face de la cathédrale de Québec. Voici les endroits que le Conseil de ville de Québec a indiqués pour que les charretiers puissent prendre ou attendre leurs clients :

- À la haute ville : la place du marché; le côté sud de la rue Sainte-Anne, près de la place d'Armes; le centre de la côte du Palais; le côté est de la rue Saint-Stanislas, en face de la prison de Québec; le côté nord de la rue de la Fabrique; le côté est de la rue Port-Dauphin; la rue des Glacis.
- À la basse ville : la rue Saint-Paul, côté nord, entre les rues Saint-Thomas et Saint-Roch; la partie nord des quais du Cul-de-Sac; en face de l'édifice de la Douane, sur la Pointe-à-Carcy; le côté est de la rue Saint-Jacques; la rue Leadenhall (dans le quartier Champlain); le centre de la rue Dalhousie; le côté est de la rue Sault-au-Matelot; le marché Jacques-Cartier, la halle Jacques-Cartier, comme on l'appelle aussi, présentement en construction, devant le couvent de Saint-Roch.

## Un délabrement remarqué

Un voyageur anglais, de passage dans notre ville récemment, écrivait :

*Peut-être n'y-a-t il aucune ville au monde dont le site soit à ce point pittoresque et qui fasse une telle impression sur le voyageur. Et cependant aucune ville n'est aussi négligée ou abandonnée à une ruine aussi désespérante... Québec, siège du gouvernement, - en fait, Québec a été le siège du gouvernement de 1851 à 1855 et on dit que la ville redeviendra l'année prochaine, soit en 1859, le siège du gouvernement. Elle possède toutes les apparences d'une ville française et ce n'est pas sans difficulté que le voyageur réussit à se débarrasser de cette impression... Tout y est Français... Québec a été construit sans le moindre égard à la géométrie ou aux proportions. Les rues courent en tout sens, et les maisons semblent si branlantes qu'elles s'écrouleraient inévitablement si, pour leur sécurité, elles ne s'appuyaient les unes sur les autres. Il arrive cependant qu'elles arrivent à s'écraser sur elles mêmes, à moins qu'un incendie ne leur épargne cet effort. Tout semble courir vers sa ruine et cependant les habitants semblent inconscients ou indifférents à cette éventualité. Les trottoirs étroits faits de planches et le pavé de madriers et de blocs de bois sont dans un état déplorable de dilapidation, de sorte qu'une promenade vous expose à chaque pas à vous briser les jambes, si vous allez en voiture, la calèche cahote si atrocement que vous risquez d'être projeté dans le vide et de vous disloquer le cou. Sans doute, les autorités municipales sont responsables de négliger l'entretien des voies publiques et de mettre en danger la vie et les membres des sujets de Sa Majesté. Et c'est un fait que les résidents paient des taxes spéciales pour la réparation des rues et des trottoirs, j'avoue qu'il m'est difficile d'y comprendre quelque chose.*

Justement, parlons-en des «autorités municipales» actuelles de la ville de Québec! En 1855-56 et en 1857-58, pour la première fois dans nos annales civiques et en vertu d'une élection du maire de la ville par le peuple, le fauteuil présidentiel a été occupé par le docteur Joseph **Morrin**, mécène et fondateur du collège anglais sur la rue Saint-Stanislas qui, après avoir été prison, va

bientôt répondre à une nouvelle vocation : le «Morris Collège». Le docteur **Morrin** est présentement toujours maire de Québec. Les Québécois semblent avoir pris goût à la médecine, puisque c'est encore à un autre praticien, le docteur **Olivier Robitaille**, que le Conseil municipal a fait appel pour présider ses délibérations en 1856-57, soit l'an dernier. Le docteur **Robitaille** est le co-fondateur du journal *Le Courrier du Canada*, de la Caisse d'Économie Notre-Dame-de-Québec, dont on a parlé au tout début et de la Banque nationale. L'an dernier, le docteur **Robitaille** et **Joseph-Ulric Tessier**, un autre notable de Québec, se sont rendus en délégation à Londres pour aller exposer au gouvernement impérial les droits que prétendait avoir notre ville à conserver l'honneur du siège permanent du gouvernement du Canada. Le maire **Morrin** et le greffier de la ville, **François-Xavier Garneau**, également historien, avaient rédigé et signé une pétition du Conseil de ville adressée à la reine Victoria. Ils y avaient exposé les motifs qui justifiaient, à leur yeux, le choix de Québec comme future capitale :

- 1) Québec était le château-fort du Canada, éloigné du danger d'attaques du côté américain.
- 2) C'était un port de navigation de haute mer, ce qui facilitait les communications avec la mère-patrie.
- 3) En 1856, le Parlement, le Gouverneur et les ministres avaient manifesté leur désir en faveur de Québec comme future capitale; seul le Conseil législatif s'y était opposé.

## Québec port de mer

Québec est un port de mer. Je me trouve justement dans le secteur du port qui s'étend de la rue Saint-Roch à la rue Cul-de-Sac. Les quinze chantiers maritimes de Québec ont construit cette année (1858) près de 30 navires, selon les chiffres qui nous ont été fournis par M. **Narcisse Rosa**, constructeur de navires lui-même sur la rivière Saint-Charles. La navigation à voile est encore des plus prospères ici, à Québec. Le nombre de navires qui jettent l'ancre dans le port dépasse de beaucoup le millier. Toutefois, déjà, certains navires sont mus par la vapeur et on peut se rendre de Québec à Montréal par bateau en assez peu de temps - douze heures, m'a-t-on dit. Les voyageurs quittent notre port à cinq heures de l'après-midi et arrivent le lendemain matin à Montréal.

Le commerce du bois, également, est assez florissant. Il n'est pas rare de compter en même temps, comme présentement, 30, 40 ou même un

plus grand nombre de «cages» de bois amarrées au quai de Québec, cages descendues de l'Outaouais par le fleuve Saint-Laurent et renfermant une grande quantité de madriers grossièrement équarris de chêne, surtout, qui seront ensuite chargés à bord des navires en partance pour l'Angleterre amarrés dans l'anse Gilmour, un peu plus à l'ouest de la ville, au bout de la rue Champlain. Des excursions par bateau sont aussi organisées sur le fleuve et en direction du Saguenay. Le vapeur *Pocahontas* («propre à la mer» en grec, lit-on dans le journal, ce qui n'est pas très rassurant pour les passagers!) relie Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie. Notre ville attire beaucoup de touristes venus chercher ici, dit l'un d'eux,

*l'étrange spectacle d'une ville encore encadrée de murailles et de fossés, la seule cité fortifiée d'Amérique; puis ce sont ses souvenirs historiques, les champs de bataille de 1759 et 1760, la muraille de falaise qui vit la mort de Montgomery en 1775; l'aspect des vieilles et austères maisons de pierre de l'époque française, ou inspirées d'elle; des vestiges du passé qu'on conserve soigneusement à l'usage des touristes, telles ces curieuses hautes calèches à deux roues sur lesquelles ils sont seuls à monter pour un tour de ville, le cocher faisant office de cicerone.*

De plus, un Anglais du nom d'Alfred Hawkins a écrit, en 1834, un *Stranger's Guide* qui se double d'un annuaire de la ville, dans lequel ce dernier suggère aux visiteurs de se rendre sur les plaines d'Abraham, à la haute ville de Québec ainsi qu'à la chute Montmorency, à environ une dizaine de milles d'ici, en direction de l'est. Hawkins a même publié un plan de poche de la ville. Si notre ville était si repoussante, comme le prétend le premier voyageur anglais que nous avons mentionné, les touristes n'y viendraient pas si nombreux! La visite de *La Capricieuse* en 1855, sous le commandant Belvèze, fut marquée dans notre ville par des illuminations et de nombreuses réceptions. Et on dit même que le prince de Galles viendra dans deux ans, soit en 1860, dans la ville de Montréal afin d'y inaugurer le pont Victoria, présentement en construction et il est question qu'il vienne nous rendre visite ici, également, à Québec. Qu'est-ce que je peux ajouter de plus?

Les projets d'urbanisme démarrent lentement dans la ville de Québec. En 1855, le maire Morrin a proposé d'élargir la Grande-Allée, pour en

faire un boulevard jusqu'à la résidence de Bois-de-Coulonge (SpencerWood). L'année précédente, la petite terrasse Durham sur l'emplacement de l'ancien château Saint-Louis a été doublée en largeur, afin de mettre en évidence le panorama de Québec et des environs. En 1858, cette année donc, on projette la création d'un parc municipal entourant la tour Martello N° 3, près de la rue Salaberry. En dehors des murs, la situation de la construction de nouvelles maisons à Québec évolue différemment de celle qui prévaut dans la vieille partie de la ville, où on exige la construction des maisons neuves en pierre ou en brique, les couvertures en métal et les murs coupe-feu. À Saint-Roch et à Saint-Sauveur, le quartier voisin à l'ouest, on ne parvient pas à empêcher la construction en bois. De façon générale, il faut dire que la densité de la population dans ces deux quartiers (plus de 1500 baptêmes célébrés chaque année dans le seul quartier de Saint-Roch l'an dernier, de quoi occuper trois prêtres à temps plein!) Cela amène la construction de maisons à deux étages dans Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste, le quartier parallèle au premier, mais sur le dessus de la falaise alors que la basse ville et le Vieux-Québec sont déjà occupés par des habitations à trois niveaux. On a l'impression que les autorités de la ville abandonnent Saint-Roch à l'industrie qui s'y implante et s'y développe de façon sauvage, alors que les banlieues, comme le quartier Saint-Louis à Québec, font l'objet de soins particuliers de la part de celles-ci; aucune industrie importante ne s'y établit. La ville que nous fait découvrir, ces jours-ci, le photographe McLaughlin, n'aura bientôt plus rien en commun avec la capitale coloniale des années 1800-1820.

On ne peut que regretter qu'un site comme Québec, associé à tant d'événements historiques importants, entouré de tant de beautés naturelles, tombe aujourd'hui dans un état de dégradation désespérant, que la cause en soit l'inertie de ses habitants ou l'indifférence de la Législature du Canada. La création de l'Université Laval en 1852 permet, nous l'espérons, à l'élite intellectuelle de la ville de se préparer à des carrières professionnelles et de remédier à cet état de choses. Il faut dire, toutefois, que les facultés s'organisent lentement; d'abord, la faculté de médecine a ouvert ses portes en 1853 avec six professeurs de l'ancienne école de médecine; ensuite, la faculté de droit, en 1854, avec deux professeurs. Mais l'élan est donné...

\* \* \* \* \*



## CES PRÉNOMS DONT ON NE VOUDRAIT PAS

par Paul-Henri Hudon

On se demande pourquoi tel enfant baptisé sous un nom «X» se marie sous un nom «Y»? D'où vient le besoin de changer de nom? À quoi cela rime d'attribuer un nom officiel à un enfant, et l'appeler ensuite d'un autre nom officieux? Ma grand-mère baptisée Georgiana Bérubé était communément nommée Joséphine par son entourage. Pourquoi?

Je conçois bien que Pierre devienne Ti-Pit, ou que Joseph devienne Jos. Ce sont de simples diminutifs. Qu'on ait eu des Ti-Cul et qu'on entende des «D'mande à la Lise» relèvent d'habitudes patrimoniales. Une manière d'affirmer son autorité sur l'autre en le diminuant, en le tenant pour un objet. Les sobriquets de campagne sont juste à l'opposé des titres de noblesse. «Mme de-quelque-chose» respire la personnalité; alors que «Bozo-les-culottes», lui, est un moins-quelque-rien. Quand je dis «de» à ce Monsieur, je l'élève dans la renommée; le «les» accolé au second, ravale le porteur dans les innommables. Le «de» crée de l'aristocratie. Les «Ti» fabriquent une sous classe. Comme quoi les fonts baptismaux, s'ils nous élèvent, peuvent aussi nous baisser aux bas fonds des ti-mots. (Ouf, tu forces, là, sur les calembours, Baptiste!).

Mais si on m'avait baptisé Téléphore-Abdon, j'aurais fait des pressions pour qu'on me nomme Pierre, Jean ou Jacques comme tout le monde. Pourquoi alors désigne-t-on des individus par des qualificatifs étranges, rares, surannés? Pourquoi sobriquer? Pourquoi pomper des noms mérovingiens? La mode? l'influence d'une marraine excentrique? d'un vicaire trop savant en mal de se faire valoir? pour faire original?

J'ai relevé aux registres de Saint-André de Kamouraska entre 1810 et 1821 des noms bizarres, ces immatriculations qu'on voudrait jeter aux poubelles des horreurs, des laideurs, des détritiques quand on les porte; qui font sourire quand l'autre les porte. Et vous comprendrez pourquoi :

Marie-Tatiane Dionne est baptisée le 16 octobre 1810, mais Marie-Crescentiane Michaud l'avait influencée le 4 septembre 1810. Azelle Desrosiers

veut relancer Jean-Natal Dubé en 1811. Pour leur bonheur, ils ont évité les noms de Téléphore, Adélaïde, Héliodore, Gédéon, Pétronille et Godefroi que d'autres bébés sans défense ont reçus.

En 1812, l'année de guerre, voit naître Marie-Dide Chassé, Élector Lalonde, Ave-George Marchand et Amelberge Morin. Mais les «sauvages» avaient apporté une Mane-Buffine (Rufine?) Sirois. Et on avait trouvé sous une feuille de choux un Joseph-Dudule Michaud. Rien à voir avec la guerre, mais quels noms à (ac)coucher dehors!

En 1813, Euchaïre Moreau et Florentien Sirois se moquent bien de Lacle (Eh oui !!!) Robichaud. Cependant les trois avaient failli être assommés des vieux noms bibliques de Jacob, Rebecca, Moïse (Corbin), Abraham, Sara et Chrysologue, qui bourrent les registres cette année là. Quant à Élisabette (sic) Beaulieu, on l'aura sans doute resurnommée «la bette à Beaulieu» à l'école!

En 1814, Mellon Morin, frère jumeau de Priscille, enfants de Bénoni Morin et Pétronille Côté est baptisé le 19 mars; sa sœur est baptisée le lendemain, le 20, et inhumée le 21. Refusait-elle d'être associée à un Mellon, à un Ballon ou un "Petton"? Chapeau melon, mon breton d'Morin, et ron, ron, ron, et soin, soin, soin. Lon laire, lon la.

En 1815, Ulger Marquis, un autre Lector (veux-tu dire Hector?) Thiboutot, une Patronie Côté, une Délince Ouellet et un Genef Saucier n'ont rien pour battre un bon Jean-Salilasse Boie. Mais vlan! Le curé récidive en 1819 avec un autre Génof Robichaud. Tout de même moins pire que la Basilique! Mais que diable! d'où sort-il tout ce vocabulaire? J'te baptise au nom du père, veux pas dire de lui donner le nom «Du père» quand même.

En 1816, le vicaire «s'enfarge» dans l'orthographe de Corsique Michaud le 1<sup>er</sup> octobre, de Corsisse Michaud le 28 août, et de André-Corsin Michaud le 2 novembre. Faut dire que ce dernier avait une marraine du nom de Marie Stanzy. Ça n'aide pas. Pas pire que les cousins Hermine Peticine et Édmond (sic) Peticine. N'est-ce

pas? Ou encore que **Ennobe** et **Cyriaque**. Vous voyez ces quatre ensemble marcher au catéchisme au mois de mai? Rire pliés en quatre, et de se taper sur les cuisses!

En 1817, on se repose un peu des extravagances baptismales : mais **Marie-Verville** Deschênes en meurt le 23 mars à 23 ans; elle est vite remplacée par **Charles-Hiérax Bélanger**, **Seconde Paradis**, baptisée à la minute près, **Eustoquise Gagnon** et **Aladie Pelletier** en 1818, qui en braillent de déception, les pauvres? Terminons ici toute cette pizza de quolifichets en nous souvenant de **Marie-Dégarde Paradis**, **Sulpice Lavoie** (encore beau

que ce ne soit pas **Suplice!**) et **Julie-Éden**, illégitime, baptisés en 1821.

La médaille d'or de l'originalité, je la décerne cependant à ce parrain qui avait baptisé ses «sauvages» jumelles le 11 janvier 1685 à Rivière-Ouelle : **Thérèse Ouané** et **Marie** ... je vous le donne pour une fumée-... **Marie Ouana!** Comme quoi la **marie-jeanne**, dès cette époque, sautait joyeusement la frontière en bande et contrebande. Combien de baptistères du Québec en ont entendu de semblables. Ceux-là ont été notés, sans être plus originaux et détraqués que d'autres. Dans 400 ans, on rira de nos **Crystal Meunier**, nos **Elvis Graton**, et nos **JoJo Santort**. Vive, valeque, Amen.

\* \* \* \* \*

## FONDATION DE L'ASSOCIATION DES BOULANGER D'AMÉRIQUE

par **André Boulanger**

C'est dans l'enthousiasme le plus complet que 400 descendants de **Claude Lefebvre** dit **Boulanger** ont fondé leur association le 15 octobre dernier à l'Université Laval. La réunion a rassemblé des gens des quatre vents du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

Depuis l'annonce de la tenue de ces retrouvailles, près de 1000 **Boulanger** ont demandé de l'information concernant cette fondation. L'association naissante est actuellement en période de recrutement et déjà, plus de 325 membres ont demandé leur adhésion.

En octobre dernier, une douzaine d'orateurs se sont adressés aux participants réunis au pavillon de **Koninck**. Un mot de bienvenue jusqu'au message de l'ancêtre, les sentiments de fierté et d'attachement aux racines familiales ont dominé les allocutions. Un soutien audiovisuel illustrait les exposés des orateurs invités.

Les **Boulanger** d'Amérique se préparent à fêter le 330<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement de leur ancêtre **Claude** sur l'Île d'Orléans. Ces célébrations auront lieu en 1997.

Une vingtaine de vice-présidents régionaux ont été élus pour représenter l'association en région et organiser des manifestations diverses. Nommé président au conseil d'administration, je suis assisté à la vice-présidence de **Gérard Boulanger** et de **Jacques Boulanger** comme trésorier. Dix directrices et directeurs complètent l'équipe des administrateurs. La première édition du bulletin de liaison de l'association *La Fournée* est parue en automne dernier.

On peut obtenir de l'information supplémentaire concernant l'association des Descendants de **Claude Lefebvre** dit **Boulanger** en communiquant avec **Émilien Larivière** à (418) 649-7116 ou en écrivant à «Les Boulanger d'Amérique, C.P. 1061, Terminus, Québec (Québec), G1K 7B5.

\* \* \* \* \*

# L'ÉVÉNEMENT DE 1896

Recherche : Jacques Saintonge

## M. Claude Tardivel

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de M. Claude Tardivel, père de notre confrère de la *Vérité*, décédé le 7 du courant, à Tarkio, Missouri, à l'âge de 67 ans.

«Claude Tardivel, écrit M. Tardivel dans la *Vérité*, naquit dans les montagnes de l'Auvergne, le dix janvier 1829. Il quitta la France à l'âge de dix-huit ans, en compagnie de son compatriote, l'abbé J.B. Lamy, mort archevêque de Santa Fé, alors curé de Covington, dans le Kentucky. C'est à Covington que mon père épousa, en 1850, une anglaise, Isabella Brent, qui mourut au bout de quatre ans, laissant trois enfants, dont le plus jeune la suivit bientôt dans la tombe. Les deux autres furent élevés par les sœurs et l'un des frères de leur mère. Je suis l'aîné de ce deux orphelins. L'autre est aujourd'hui religieuse de l'ordre de S. Dominique à New York.

«Mon père se maria et alla s'établir dans le Missouri où il a toujours demeuré depuis. Il y a élevé une autre famille.

«J'avais sept ans à peine quand mon père est parti pour le Missouri. Je ne l'ai revu qu'en automne de 1891, lorsqu'il est venu me faire une visite de plusieurs semaines.

«La vie de mon père a été une vie de dur travail – il était menuisier d'abord, cultivateur ensuite – de privations et d'épreuves, vie obscure mais honorable. Il jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Je suis certain qu'il n'a jamais commis volontairement la moindre injustice. Dans son humble sphère, il a combattu le bon combat; il a conservé la foi dans des circonstances où bien d'autres, hélas! l'ont perdue. Il est mort muni des sacrements de l'Église; et pour qu'il repose bientôt dans la paix éternelle je demande à mes lecteurs de se souvenir de lui dans leurs prières.»

Nous offrons au directeur de la *Vérité* nos sincères condoléances. (20 janvier 1896)

*Note. Jean-Paul Tardivel, fils de Claude et d'Isabella Brent, est né à Covington en 1851. Il a*

*été élevé par son oncle, l'abbé Julius Brent, et une tante à Saint-Luc-de-Danville, au Kentucky. En 1868, il vint faire ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Après un bref retour dans sa famille, le jeune homme revint à Saint-Hyacinthe en 1873 pour y entreprendre sa carrière de journaliste au *Courier de Saint-Hyacinthe*. Il a ensuite œuvré pour *La Minerve*, *Le Canadien* et *La Vérité*. Il est décédé à Québec le 24 avril 1905. (Source : DBC, Vol. 13, p. 1097 à 1101)*

## Le chemin de fer du Grand Nord

Les marchands de Québec commencent à ressentir les avantages de la construction des premières sections du chemin de fer du Grand Nord.

De grandes quantités de marchandises sont expédiées tous les jours à la jonction Garneau et aux autres endroits par la nouvelle ligne. De grandes quantités de bois sont aussi expédiées pour le marché de Québec. (23 janvier 1896)

## Mgr Justin Fèvre et l'avenir de notre province – Une Nouvelle-France d'outre-mer

Mgr Justin Fèvre envoie de France à un journal de collège une longue lettre dont nous extrayons ces quelques lignes.

«De nobles esprits, dont j'honore également les convictions et les vertus, pensent que votre Dominion canadien, étendu d'une mer à l'autre est trop long et composé d'éléments trop disparates. Dans cette immensité, ils veulent dissoudre les compartiments où doivent se loger des nations. La Nouvelle-France d'autrefois, vulgo le Bas-Canada, deviendrait effectivement, au 20<sup>ième</sup> siècle, une nouvelle France d'outre-mer. La race s'est conservée pure : le territoire est tout tracé pour le développement d'une nouvelle nation : la famille et la paroisse d'autrefois sont restées fermes dans leurs cadres respectifs; la religion a gardé son prestige, l'Église son autorité. Le Canada français devient, par la multiplication progressive des familles, le Fils aîné de l'Église dans l'Amérique du

Nord, la république très chrétienne, la tête de la civilisation.

«Et pour l'accomplissement de ce grand dessein, que faut-il? Tout simplement que les esprits mettent de côté toute petite idée, toute petite passion; que les esprits se grandissent et s'élèvent à la hauteur de ces espérances. Et pour opérer cette rénovation des esprits; que faut-il encore? Que les élèves des séminaires de la province de Québec se mettent au diapason de toutes les grandeurs de l'esprit; de la haute science; et qu'ils se disent bien que les grandes idées font les grandes nations. Le créateur futur du Canada grande nation est peut-être en train de faire un thème ou une version au Petit Séminaire de Chicoutimi – Pourquoi pas?

«En tout cas, cette doctrine est également fondée sur les principes, sur l'expérience et sur l'histoire. Que notre devise soit donc : En avant toujours.» (11 février 1896)

**Les femmes de nos hauts fonctionnaires** (Traduit du *Canadian Home Journal*)

Allons à Québec, cette chère et vieille grand-mère des villes canadiennes. Elle n'est point courbée par l'âge, elle se tient droite encore, comme une sentinelle, sur sa colline aux flancs chenus, toujours gardant l'entrée de son Canada, toujours vigilante pour ses enfants de l'intérieur.

Comme elle semble tranquille, dans sa robe grise, toute illuminée par l'éclat de ses jolis toits de fer-blanc, toute enveloppée dans son manteau d'hiver, regardant vers le sud, à travers le magnifique panorama du large fleuve et de l'immense vallée, ou sur le nord, du côté où les sombres Laurentides dressent dans l'azur leur vieille tête couronnée de pins verts!

C'est notre sphinx canadien, cette ancienne cité, silencieuse, toute grisonnante : c'est la dépositaire du secret de notre passé, élevée au-dessus de l'agitation des temps présents. Et, impassible, elle scrute l'avenir d'un œil interrogateur. Que voit-elle? Que connaît-elle des destinées de notre pays, qui est le sien d'abord à jamais!

Mais il ne faut pas perdre notre temps à rêver à l'abri de ses créneaux gris. Prenons un sleigh, enveloppons-nous dans les épaisses fourrures et

dirigeons-nous, doucement bercés, à travers les étroites rues de la ville, vers la Grande-Allée.

Nous passons d'abord sur les routes fermes, rocailleuses qui environnent la vieille cité; nous passons devant un joli cottage, montons une large avenue, et nous traversons un superbe bois de chêne, d'ormes et d'érables pour, dans un espace à ciel ouvert, au centre de cette imposante végétation, nous arrêter devant une longue et basse maison de brique peinte en blanc.

Nous sommes à deux milles de Québec et ceci est Spencer Wood, l'aimable, l'historique Spencer Wood, l'hôtel gouvernemental de la province de Québec et la résidence du lieutenant-gouverneur et de madame Chapleau.

Nous pourrions passer paresseusement une belle après-midi sous les grands arbres, nous promenant dans les sentiers rustiques jusqu'à l'endroit où, sous le morne, le Saint-Laurent coule majestueusement large; nous pourrions, pendant des heures, écouter l'histoire de cette splendide et vieille demeure, qui, si intimement, se rattache aux jours de la domination française. Mais l'historien de Québec, M. LeMoine, a tout dit sur ce sujet; dans son livre si intéressant, *Picturesque Québec*. Il faut nous hâter de trouver la dame que nous cherchons – la première dame de Québec – madame Chapleau.

On nous fait passer par un premier salon, garni de meubles blancs, bleus et or, dans lequel nous remarquons de rares potiches sur les manteaux des cheminées, et de belles peintures à l'eau accrochées aux murs. Nous traversons la salle de réception enrichie de sculptures, en admirant la superbe vue dont on y jouit : la large pelouse s'étendant jusqu'au morne et au fleuve bleu.

Mais, un instant, nous nous arrêtons dans la bibliothèque, toute cramoisie et débordante de livres. C'est la bibliothèque d'un véritable amateur du livre, et un coup d'œil nous fait connaître l'étendue de la culture littéraire de son propriétaire. Ceci est la demeure d'un homme qui, par son étonnante éloquence, ses goûts littéraires et une espèce de magnétisme personnel, s'est placé au premier rang des hommes publics d'aujourd'hui.

Quel malheur que nous, gens de l'Ouest, ayons si rarement l'occasion d'entendre parler le gouverneur Chapleau! Mais quand une fois on l'a entendu, toujours on s'en souvient.

Maintenant, nous montons le large escalier, et dans son boudoir, au milieu de ses objets familiers, nous saluons la charmante maîtresse de l'hôtel du gouvernement de Québec, madame **Chapleau**.

C'est une petite brunette, cette gracieuse femme à la figure douce et aux manières aristocratiques. Son boudoir, un vrai petit nid, est garni de meubles aux fonds verts. L'écritoire, le piano droit, les peintures à l'eau choisies, les guirlandes qui pendent du manteau de cheminée, tout cela, et d'autres détails encore, indique plus clairement que les mots le goût artistique de la maîtresse de céans, qui est l'une des sommités sociales les plus instruites et les plus accomplies du Canada.

Madame **Chapleau** est une fleur du vieux régime français, où le salon était le royaume de la femme, et où les plus brillantes, les plus spirituelles et les plus belles dames de France gouvernaient en reines.

Avant son mariage, Madame **Chapleau** se nommait Marie Louisa **King**.

Fille du colonel **King**, de l'armée impériale, elle est née à Sherbrooke, Québec, et a fait ses études au couvent des Ursulines – la célèbre et vieille institution si intimement liée à l'histoire du premier âge du Québec, et l'«Alma mater» d'un grand nombre de brillantes Canadiennes.

Au couvent, elle excellait dans la musique et la peinture et, ayant continué à étudier sous la direction des meilleurs maîtres, elle a acquis un grand talent dans ces deux arts. Elle avait aussi une grande capacité pour les travaux littéraires. Comme élève, une de ses amies et compagnes de couvent m'a raconté comme son doux caractère la rendait chère aux institutrices et aux jeunes filles.

M. William **Kirby**, l'auteur de ce bel ouvrage intitulé «Le Chien d'Or», a dit quelques gentils épisodes des jours de couvent de madame **Chapleau**, dans un chapitre. «A Merovingian Princess»; mais l'héroïne porte le nom traduit de Louise **Roy**.

Vu sa haute position d'épouse d'un ministre et de maîtresse de l'hôtel gouvernemental de Québec, madame **Chapleau** est très répandue dans la société, et ses grâces naturelles, ses nombreux talents, son expérience en font une charmeuse.

Mais au-dessus de la vie sociale il y a la vie artistique, et c'est là qu'elle se trouve réellement chez elle. Ceux qui occupent un poste élevé doivent s'incliner devant les exigences sociales, et madame **Chapleau** le fait avec grâce; mais ses moments les plus heureux sont ceux qu'elle passe le crayon à la main, à son piano ou en échangeant des idées riches et profondes avec une amie sympathique.

Et l'historique **Spencer Wood**, orné des rares éditions de la bibliothèque débordante, de peintures choisies, qui embellissent les murs, de porcelaines de Chine et de bric-à-brac inappréciables, respire ainsi l'atmosphère d'hôtes raffinés et instruits.

La plus riche des œuvres d'art que possède madame **Chapleau** est peut-être le célèbre service de table de la Maison Blanche. Chaque plat, chaque assiette resplendit des couleurs les plus douces; chaque dessin est un bijou artistique. Voici une assiette à soupe sur laquelle est peinte une ancienne cheminée anglaise, avec sa bouilloire, qui se balance et ses flammes sautillantes. Voici un plat à poisson dont les truites tachetées de rose attirent les regards. Et ce dindon se pavanant fièrement dans l'éclat de ses couleurs! Et ces canards qui se tortillent si complaisamment! C'est épicurien et esthétique, c'est un enchantement que cet exquis service de table de la Maison Blanche!

La maison est pleine de ces trésors artistiques, mais ce qui fait réellement leur beauté, c'est qu'ils représentent le bon goût de leurs propriétaires, dont la vie intérieure coule étincelante et, cependant, pleine et profonde comme le bleu Saint-Laurent qui baigne les pieds de **Spencer Wood**.

Faith Fenton (14 février 1896)

### Mort d'un prêtre

On annonce la mort du Révd Louis-Antoine **Proulx**, arrivée à sa résidence, rue Hébert, vendredi soir. M. **Proulx** est né à Québec le 31 janvier 1810 et a été ordonné prêtre à la Basilique, le 22 septembre 1832. Il était le doyen des membres du clergé. En 1847, il se rendit à la Grosse Isle pour donner les secours de la religion aux malheureux immigrants irlandais atteints de la fièvre. Il a aussi été le curé de Saint-Vallier. (24 février 1896)

\* \* \* \* \*

## REGARD SUR LES REVUES

par Jean-François Tardif

**Les Ramures** - Vol. 4, N° 3, octobre 1995 - La Société de généalogie «Les patriotes», 111-105, rue Prince, Sorel (Québec), J3P 4J9.

- Étude de la maison de Nicolas Meneclier à Sorel.
- La famille Gill.
- Histoire de l'église Notre-Dame de Sorel.
- Lignées directes des Grégoire, Mercier, Vaillancourt, Couture, Lévesque et Rivard.

**Héritage** - Octobre 1995 - Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, C.P. 901, Trois-Rivières (Québec), G9A 5K2.

- Antoine Biberon de Trois-Rivières.
- Lignées ancestrales : Rathier et Gaillardetz.
- Répertoire des inventaires après décès de Joseph Badaeux, notaire à Trois-Rivières de 1798 à 1835.

**La Souvenance** - Vol. 7, N° 2, juin 1995 - Société d'histoire et de généalogie de Maria-Chapdelaine Inc., 1150, boul. Walberg, Dolbeau (Québec), G8L 1G9.

- Antonin Giguère a vécu le débarquement.
- Noms et patronymes de nos familles (Bolduc, Blanchet).
- Souvenirs d'une veuve de guerre (Bernadette Tanguay).

Vol. 7, N° 3, septembre 1995

- Les origines de Saint-Edmond-les-Plaines.
- Noms et patronymes de nos familles (Bouchard).
- Un héros de la forêt et de la terre (Joseph Lavoie, Roberval).
- Histoire de famille (Lionel Tremblay, Saint-Edmond-les-Plaines).

**The Nova Scotia Genealogist** - Vol. XIII<sup>e</sup>, 1995 - Genealogical Association of Nova Scotia, P.O. Box 641, Station M, Halifax, N.S., B3J 2T3.

- The Reverend James MacGregor Marriage Scandal.
- Curious Epitaphs.

**The Newfoundland Ancestor** - Vol. 11, N° 3, Fall 1995 - Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc., Colonial Building, Military Road, St. John's, N.F., A1C 2C9.

- Newfoundland and Bonne Bay : an Early History.
- Harbour Breton Anglican Death Records 1848-1888.

**The British Columbia Genealogist** - Vol. 24, N° 3, September 1995 - The British Columbia Genealogical Society, P.O. Box 88054, Richmond, BC, V6X 3T6.

- Hall (James) Family Bible.
- Draycot Families 1026 AD to 1956 AD.

**Je me souviens** - Vol. 18, N° 2, Fall 1995 - American French Genealogical Society, P.O. Box 2113, Pawtucket, RI 02861-0113, USA.

- Joseph Gravelines and the Lewis & Clark Expedition.
- Domina Jalbert.
- A Mystery Unravelled (Famille Chrétien).
- Joseph-Gabriel Côté.
- French and Belgian Immigrants to Woonsocket, RI.
- George Napoléon Girard.

**American-Canadian Genealogist** - Vol. 21, N° 2, Spring 1995 - The American-Canadian Genealogical Society, P.O. Box 6478, Manchester, NH 03108-6478, US.

- Crucifix and Tomahawk - Antoine Gaulin Ancestral Lines.
- Nazaire Beudet : Franco-American Notable - Ancestral Line.
- Joseph Labine : Franco-American Notable - Ancestral Line.
- Morin, Aubry, Bayer-Payeur Ancestral Lines.

\*\*\*\*\*

## TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

**LARIN, Robert (1390)** : Thèse de doctorat intitulée : «Les Canadiens rentrés en France après la Conquête (1755-1825)». Cette recherche comporte deux volets; d'abord l'établissement d'un catalogue de tous ces Canadiens réfugiés en France et ensuite l'explication du contexte économique, social et politique de ces départs. Je tenterai de cerner les motivations des uns à partir vers la France et des autres à rester au Canada et de comparer la destinée des deux groupes. Si, au hasard de vos recherches, vous découvrez de ces personnes ayant vécu en Nouvelle-France, je vous serais extrêmement reconnaissant d'en être informé.

**LANGVIN, Claude (3202)** : Je complète la généalogie personnelle de mes familles **Langevin, Belleau, Lockwell et Cossette**. Mon premier ancêtre est **Jean Bergevin dit Langevin** arrivé à Québec le 17 août 1665 et marié avec **Marie Piton**. Du côté maternel, mon ancêtre est **Blaise Belot dit Larose** marié à Québec en 1673 avec **Hélène Cailly**. L'arbre généalogique est terminé et je travaille maintenant à la descendance et à l'histoire de ces ancêtres.

**HEARD, Marie-Jeanne (3329)** : Généalogie des familles **Godin, Pagé, Roberge, Gélinas** ainsi que **Mystic et Myszcuck** d'origine ukrainienne. Je recherche toutes les dates de baptême, mariage et sépulture de tous les enfants, frères et sœurs, ainsi que leurs occupations. J'essaie de remonter jusqu'à Rouen et Caen en Normandie avec malheureusement très peu d'information de départ.

**FONTAINE, Maurice (3386)** : Généalogie des familles **Fontaine, Bouchard, Rondeau, Fortier et Simard**. Je suis descendant d'**Étienne Fontaine** marié à **Marie Conille** le 8 février à Saint-Laurent, Île-d'Orléans. Je cherche des ouvrages et toute information concernant **Étienne Fontaine** dans le but de faire sa biographie et l'histoire de sa famille.

**CLOUTIER, Wilfrid (3377)** : Généalogie de mes familles **Cloutier et Côté** dont mes parents sont des Franco-Américains nés à Lowell, MA - Recherches sur des aspects variés de la petite histoire de la famille - Arbre généalogique de mon épouse terminé : familles **Cloutier et Sansfaçon**.

**ST-ONGE, Roger (3383)** : Descendance de **Mathurin Martin** époux de **Madeleine Fiset**.

**BILODEAU, Céline (3374)** : Généalogie des **Bilodeau** dont mon premier ancêtre est **Jacques Bilodeau** marié le 28 octobre 1654 avec **Geneviève Longchamp** - Arbre généalogique complet de mes familles **Bilodeau et Tremblay** - Généalogie des familles **Asselin** - Formation d'une association des familles **Bilodeau**.

**GARIÉPY, Pierre (3327)** : J'ai commencé à construire une superbase de données en informant toutes les familles de la Province de Québec. J'ai environ 50 000 personnes dans ma base de données et il m'en reste une dizaine de millions à entrer ce qui me prendra un bon nombre d'années!

**LAMOTHE, Louise (1157)** : Constitution d'un dossier permettant la rédaction d'une biographie de mon ancêtre **Anne Blouard (1685-1760)** fille de **Mathurin et Marguerite Poulet**, mariée successivement à **Jean-Baptiste Roberge, Jean Cauchon dit Lamothe et Antoine-François Bourgoin**.

**LAROCQUE, Simon (2570)** : Recherches sur la lignée des **Larocque** rattachée à **Philibert Couillau dit Laroque de Roquebrune**. J'ai reconstitué les familles complètes de ma lignée par les actes de baptême, mariage et sépulture disponibles aux Archives et j'ai déjà publié trois cahiers pour ma famille.

**HARNAIS, Thérèse (3395)** : Lignées directes **Harnais/Harnois** (côté paternel) et **Bourassa** (côté maternel), dont les premiers ancêtres sont **Isaac Harnois** marié à **Marguerite Blaise** et **Jean Bourasseau**. Éventuellement je compléterai tout mon arbre généalogique.

**ANGERS-PÉRUSSE, Marthe (3396)** : Histoire et généalogie de mes familles **Angers et Harvey** ainsi que **Pérusse et Larue** (côté de mon mari). Descendance complète de mon premier ancêtre **Simon Lefebvre d'Angers** arrivé à Québec en 1665.

**DROLET, Céline (3391)** : Histoire et généalogie de mes familles **Drolet et Fiset** - Étude des familles souches de **Sainte-Catherine-J.-Cartier**.

**NOREAU, Raymond J. (3388)** : Généalogie et éventuellement biographies de mes ancêtres **Noreau, Cantin, Goupil et Michaud**.

**ALLEN-LÉGARÉ, Blanche (1483)** : Généalogie des familles **Légaré** et **Bélangier** - Recherches sur l'arrivée d'Arthur Allen et de Margaret Kavannah vers 1820 - Leur traversée depuis l'Irlande, du comté Wexford, le nom du bateau, leurs deux fils et leurs quatre filles, etc.

**JEAN-LEVASSEUR, Yolande (3385)** : Généalogie ascendante complète et histoire de mes familles **Jean** (côté paternel) et **Vigneault** (côté maternel). Recherches semblables un peu plus tard sur les familles **Levasseur** (côté de mon mari).

**ROBITAILLE, Georgette (3394)** : Descendance du premier ancêtre **Pierre Robitaille** dans le but de faire un dictionnaire généalogique. Histoire et généalogie de mes familles **Robitaille**, **Bernard** et **Vachon**.

**MORISSETTE, Roger J. (3376)** (Thornhill, ON) : Travaux sur les familles **Morissette**, **Mauricet** et **Moriset** - Recherches sur les familles **Larivière dit Clément** ou **Clément dit Larivière**.

**ROY, Jean-Robert (0735)** et **Louise DUS-SAULT-ROY (2221)** : Généalogie et histoire des familles **Morin dit Chênevert**, **Roy dit Desjardins**, **Toupin dit Dussault** et **Routhier**.

**SHANNON, Jeannine (2904)** : Arbres généalogiques de mes familles et de celles de mon époux : **Bienvenu dit Delisle**, **Peras**, **Bélangier**, **Appleby**, **Ward** et **Gray**.

**LACHANCE, Paul (1050)** : Compilation de toutes les informations possibles sur mes familles **Pépin dit Lachance** et **Chabot** y compris découpures de journaux, photos, etc.

**CLOUTIER, Marjolaine (3389)** et **Philippe Cloutier (3390)** : Arbre généalogique, histoire et généalogie de nos familles **Linteau**, **Bédard**, **Cloutier** et **Gravel**.

**LETTRE, Dominique (2982)** : Histoire générale et dictionnaire généalogique de la famille **Lettre** - Histoire et généalogie des familles **Morrow**, **Grenon** et **Méthot**.

**LAMPRON, Fernand (3392)** : Reconstitution des familles **Lampron** et **Descôteaux** depuis **Jean Laspron** arrivé vers 1668 et **Pierre Descôteaux** arrivé en 1646.

**GIRARD, Jean-Marc (3373)** : Recherches sur l'ancêtre **Joachim Girard** et ses fils.

**ELLIS, Germaine (1006)** : Recherches sur les familles **Esnouf**, **Joli-Coeur**, **Contremine**, **Hole**, **Miller**, **Hains**, **Haines** et **Haynes** - Profils de famille.

**DENAULT-DEMERS, Fleur-Ange (1726)** : Histoire des familles **Barry** et **Many** - Autres recherches sur les familles **Denault**, **Demers** et **Simon**.

**GRÉGOIRE, Pierrette (3378)** : Histoire et généalogie des familles **Gilbert** et **Gagnon**, **Grégoire** et **Jacques**, **Gagné** et **Bolduc** ainsi que **Groleau** et **Bisson**.

**LÉTOURNEAU-GRÉGOIRE, Georgette (3315)** : Généalogie complète des familles **Daigle-Doyon**, **Turcotte-Fortin** et **Aderholdt-Désau-niers**.

**SCHERRER, Berchmans (2861)** : Histoire et généalogie des familles **Scherrer**, **Boudreau**, et **Lebrun** - Histoire de **Havre-Saint-Pierre, QC**.

**BOYER, Laurent (2155)** : Généalogie des familles **Boyer** et **Barnabé** - Recherches sur le Régiment de **Carignan-Salières**, 1665-1668.

**POTVIN, Géraldine (0841)** : Histoire et généalogie de mes familles **Potvin**, **Tardif**, **Laplante** et **Hudon dit Beaulieu**.

**CAMPAGNA, Lucien (3382)** : Histoire et généalogie des familles **Houde dit Desrochers** et des familles alliées.

**GUGUY, Nicole (3393)** : Histoire et généalogie de mes familles **Guguy**, **Rivard dit Lavigne** et **Roy dit Mazerets**.

**FALARDEAU-DÉRY, Marthe (2349)** : Petite histoire des familles **Falardeau**, **Vézina**, **Plamondon** et **Déry**.

**DAVID, Richard (2307)** : Familles **David** et **Turgeon** - Histoire complète de la famille **David** en Amérique.

**BLOUIN, Suzanne (3387)** : Recherches sur les familles **Blouin**, **Lachance**, **Chamberland** et **Hudon**.

**EAST, H.A. (1392)** : Recherches sur les familles **East**, **Pleau** et **Randlett** - Dictionnaire des **Pleau**.

\* \* \* \* \*



# COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

## DONS DE VOLUMES

- De **CORA FORTIN-HOUDET**. Daniel dit **Donaldson**, Arthur. *Une merveilleuse odyssée. De Charlevoix à Mistassini, Lac-Saint-Jean. Tome II Charlevoix au temps de François Gau-dreault*. Bulletin de la Société historique du Saguenay, N° 38, 1984, 348 p. (2-1200)
- Des **ÉDITIONS DU SEPTENTRION**. **Ribordy**, Geneviève. *Les prénoms de nos ancêtres*. Éditions du Septentrion, 1995, 186 p. Au fil des ans, au fil des arrivées de pionniers et des naissances, une société se forme en Nouvelle-France, s'affirme et se distingue peu à peu de sa mère patrie. Sa culture, comme ses autres traits, s'adapte à son milieu et se canadiannise. Voilà ce que nous révèlent les prénoms. Car les prénoms ont une histoire à raconter : l'étude de leur attribution, acte à la fois intime et lourd de signification sociale, permet de s'immiscer dans la vie privée des hommes et des femmes de jadis. Elle permet d'aborder les diverses influences, religieuses, familiales ou sociales, qui ont modelé la société de nos ancêtres. En vente chez l'éditeur, 1300, rue Maguire, Sillery, QC, G1T 1Z3, au prix de 18,00 \$.
- **Trudel**, Marcel. *La population du Canada en 1666*. Éditions du Septentrion, 1995, 381 p. Après avoir dressé le terrier du Saint-Laurent en 1663 et fait le point sur la population, Marcel **Trudel** s'est attaqué à la tâche de reconstituer la population du Canada en 1666 à partir d'un recensement, celui de **Jean Talon**, dont on connaissait depuis peu les lacunes. Il a complété les listes de l'intendant et apporté d'innombrables précisions. Finalement, le résultat est étonnant : la population de 1666 passe de 3173 à 4219. *La population du Canada en 1666* est un ouvrage fondamental. Il sera dorénavant impossible de s'intéresser à la Nouvelle-France sans y revenir, de procéder à des études démographiques sans y prendre appui, de préparer une histoire de famille sans y référer. En vente chez l'éditeur (même adresse que la précédente) au prix de 35,00 \$.
- De **JACQUES SAINTONGE**. **Lefebvre**, E. *Profils d'apôtres. Rédemptoristes tombés en Annam*. Librairie Alphonsienne, 1947, 272 p. (8-9200 laf)

## DONS DE L'AUTEUR

- **Théberge**, Camille. *Généalogie des familles Théberge*. 1995, pagination multiple. En vente chez l'auteur, 135, rue Saint-Victor, Beauport, QC, G1C 2W8, au prix de 30,00\$ plus 4,00\$ de frais de poste au Québec et 5,00\$ ailleurs.
- **Chenard**, Robert. *Supplement St Joseph Catholic Church Old Town Maine*. 1994, 13 p. (3-E020 old)
- **Gagnon-Roussin**, Denise. *Anselme Gagnon (1834-1908) et Emma Pelchat (1829-1895) pionniers de Saint-Pierre de Broughton*. 1995, 95 p. En vente chez l'auteure 3372, rue Rochambeau, Sainte-Foy, QC, G1X 2G6, au prix de 20,00 \$ plus les frais de poste.

## ACQUISITIONS

- **Faribault-Beaugard**, Marthe. *Mission des Cantons de l'Est, baptêmes, mariages et sépultures 1826-1846*. Société généalogique canadienne-française, 1995, 272 p. (3-3600)
- **Lamarche**, Guy et Marcel Lamarche. *Répertoire des mariages des femmes Lamarche*. 1995, 335 p.

## NOS MEMBRES PUBLIENT

- **Allard, Paul.** *Il était une fois...les Allard.* Deuxième édition, 1995, 104 p. Reprise complète de l'édition publiée en 1992. En vente chez l'auteur, 2-9000, rue de l'Attisée, Charny, QC, G6X 1H8, au prix de 24,00\$ frais de poste inclus.
- **Dumais, Michel.** *Sépultures de Saint-Pacôme de Kamouraska 1853-1995 et de Saint-Gabriel-Lallemant 1940-1995.* 1995, 94 p. En vente chez l'auteur, 146, Rang 5 Ouest, Mont-Carmel QC, G0L 1W0, au prix de 12,00 \$ plus 3,00 \$ de frais de poste et manutention.
- **Bolduc-Bégin, Monique.** *Dictionnaire généalogique des familles Bégin d'Amérique.* 1995, 297 p. En vente chez l'auteure, 5, rue Plante, Lévis, QC, G6V 5P5.
- **Bolduc-Bégin, Monique et Pierre Bolduc.** *Dictionnaire généalogique des familles Bolduc d'Amérique.* 1995, 332 p. En vente chez les auteurs, 5, rue Plante, Lévis, QC, G6V 5P5. Tél. 418-837-8274, ou 1130, rue de la Montagne des Roches, Charlesbourg, QC, G2L 2X3. Tél. 418-627-4998. Prix : 35,00\$.
- **Thériault, Yvon.** *Mon histoire de vie.* Association québécoise de gérontologie, 1995, 22 p. Ce cahier sert à raconter son histoire en notant les faits marquants. En vente chez l'éditeur, 509, Grande-Allée Est, QC, G1R 2J5, au prix de 4,00 \$.

## DONS D'ASSOCIATIONS DE FAMILLES

À moins d'indication contraire, l'adresse des associations de familles est :  
C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

- **Familles Boisvert.** *À l'orée du bois,* Vol. 8, N° 3, automne 1995.
- **Familles Gagnon et Belzile inc.,** *La Gagnonnière.* Vol. 10, N° 4, novembre 1995.
- **Familles Pelletier inc.** *La Pelleterie.* Vol. 9, N° 3, été-automne 1995.
- **Tremblay d'Amérique inc.,** *La Tremblaie,* Vol. 16, N° 3, octobre 1995.
- **Familles Leblond,** *Leblond d'Or,* Vol. 6, N° 4, automne 1995.
- **Chouinard d'Amérique du Nord,** *Entre Nous,* Vol. 17, N° 3, décembre 1995.
- **Familles Provencher Inc.** *Le Provencher.* Vol. 3, N° 2, octobre 1995.

### Correction

(*L'Ancêtre* de décembre, Vol. 22, N° 4, p. 154)  
- **Familles Michaud Inc.,** C.P. 752, Station Snowdon, Montréal, QC, H3X 3X9.

## DONS EN ARGENT

Anonyme	100,00 \$ US	#1823 Jean-Louis Lacombe	5,00 \$
#0213 Harold R. Deschene	5,00 \$	#2959 Philippe Thibault	10,00 \$
#0240 Louis-Philippe Fréchette	25,00 \$	#2980 Roland Drolet	3,00 \$
#0882 Jeanne-Berthe Rondeau	10,00 \$	#3304 Noël Dombroski	25,00 \$
#1811 Charles Walsh	15,00 \$		

Merci à toutes les personnes qui ont fait don de volumes et d'argent.

## Mauvaise température

Avec le retour de la saison hivernale, il peut arriver que la bibliothèque soit fermée pour cause de mauvaise température. En cas de doute, il est préférable de téléphoner à 651-9127 pour vous assurer que la bibliothèque est ouverte.

\* \* \* \* \*

## SERVICE D'ENTRAIDE

par Marcel Garneau

### Demandes

- 3460 Mariage et parents de Charles Therrien et Marie-Louise Faucher. Leur fille, Gertrude, épouse Louis Dubois à Saint-Nicolas le 7 mai 1816. (G. Lortie 3187)
- 3461 Mariage et parents de Louis Parent et Agathe Giroux. Leur fille, Françoise, épouse Dominique Lortie à Beauport le 11 juillet 1768. (G. Lortie 3187)
- 3462 Mariage et parents de Simon Parent et M.-Jeanne Giroux. Leur fille, M.-Jeanne épouse Michel Marcoux à Beauport le 3 août 1779. (G. Lortie 3187)
- 3463 Mariage et parents de Gabriel Maheu et Clotilde Garnaud. Leur fils, Pierre, épouse M.-Reine Avice à Beauport le 3 septembre 1770. (G. Lortie 3187)
- 3464 Mariage des parents d'Antoine Beaudry. Il épouse en premières noces Élisabeth (Charles) Clément vers 1800 et en deuxième noces Reine Leclerc à Saint-Louis de Terrebonne le 25 juillet 1815. (G. Lessard 3371)
- 3465 Mariage et parents de Jacques Beaudoin et Marie Groulx. Leur fille, Thérèse, épouse Pierre Maranda à Montréal (Saint-Laurent) le 27 octobre 1777. (G. Lessard 3371)
- 3466 Mariage des parents de Jean Godefroy Nakay et Joseph Lecours qui s'épousent à Québec (St. Andrews) le 24 août 1799. Lieu de provenance de Jean Godefroy Nakay. (G. Lessard 3371)
- 3467 Mariage et parents de Flora McLean qui épouse Lazare Doiron à Rustico, Î.P.É., le 5 janvier 1833. (R. Gallant 2629)
- 3468 Mariage de Georges-Onésime Beaubien et Marguerite Lussier. Leur fils, Joseph, épouse Élisabeth Godbout à Saint-Camille, Co. Wolfe, le 4 mars 1889. (R. Gallant 2629)
- 3469 Naissance, décès et parents de Sophronie Grenier qui épouse Téléphore Bédard à New-Market, N.H. le 9 mars 1886. (G. Bédard 2934)
- 3470 Mariage de Jean-Jacques Cotton/Chicoine et Marie Boudreau/Beaudeau. (H. Couillard 2641)
- 3471 Date d'arrivée au Canada et nom du bateau de James et Nicholas Sheehy, ainsi que les enfants de Nicholas et Marguerite Aharen de Midletown, Co. York, Irlande. Contrat de mariage de James Sheehy et Adélaïde Bergeron à La Malbaie le 23 février 1935, notaire Chs-H. Gauvreau. Contrat de mariage de Nicholas Sheehy et Anne Gagnon à La Malbaie le 19 février 1938, notaire Chs-H. Gauvreau. (M. Fortin 2694)
- 3472 Mariage et parents de Charles Perry et Louise Lapointe. Peut-être à Sainte-Croix-de-Lotbinière vers 1820. Si possible, la filiation des familles Perry et Lapointe. (R. Carrier 0531)
- 3473 Mariage et parents de M.-Louise Samson et Joseph Larose dit Belleau. Leur fille, M.-Louise épouse Étienne Vachon à Saint-Joseph de Beauce le 18 novembre 1806. (L. Vachon-Picard 2967)
- 3474 Mariage de François Plante et Élisabeth Robert. Leur fils, George-Omer épouse Lydia Deschênes à Québec (Saint-Malo) le 11 janvier 1915. (M. Garneau 3000)
- 3475 Mariage et parents de Joseph Sauvé et Clara Laliberté. Des enfants se marient à Saint-Alphonse-de-Liguori et L'Orignal. (J.-C. Lafleur 1760)
- 3476 Mariage et parents de Théophile Carignan et Emma Leblanc. Ils auraient habité au Connecticut. (J.-C. Lafleur 1760)

- 3477 Parents de Mary Ann **Barret** qui épouse **Théophile Blais (Blair)** en l'église St. Mary de New Haven, Connecticut, le 22 novembre 1871. Elle serait née le 19 février 1853 à Branford, CT, de parents irlandais. (M. Blais 3306)
- 3478 Mariage de Zacharie **Bélanger** (François et Cécile **Poulin**) avec **Josette Languedoc-Henriau** vers 1800. (A. Bélanger 0265)
- 3479 Mariage et parents de Pierre **Trottier** et **Josephite Rouleau**. Leur fils, **André**, épouse **Geneviève Lefebvre** à Pointe-Claire le 17 février 1806. (L. Trottier 2574)
- 3480 Mariage et parents de **Baptiste Trottier** et **Josette Manseau**. Leur fils, **Joseph**, épouse (sous le nom de **Trique**) **Clémence Bédard** à Williamstown le 4 novembre 1879. (L. Trottier 2574)
- 3481 Mariage et parents de **Joseph Trottier** et **Amélia Pascal**. Leur fille, **Odile**, épouse (sous le nom de **Trikey**) **Joseph Leroi** à Williamstown le 24 avril 1882. (L. Trottier 2574)
- 3482 Mariage et parents de **Prudent Deschênes** et **Poméla Dion**. Leur fils, **J.-Wilfrid**, épouse **Émélia Deschênes** à Saint-Pamphile le 27 octobre 1910. (H.R. Deschênes 0213)
- 3483 Mariage et parents de **Charles Deschênes** et **Catherine Dubé**. Leur fils, **Albina** (sic), épouse **Delvina Jean** à Sainte-Perpétue le 29 février 1892. Leur fille, **M.-Alma**, épouse **Jean Laprise** à Saint-Roch-des-Aulnaies le 28 septembre 1887. (H.-R. Deschênes 0213)
- 3484 Mariage et parents de **Jacques Deschênes** et **Suzanne Émond**. Leur fils, **Jacques**, épouse **Marie Côté** à Montmagny le 18 janvier 1859. (H.-R. Deschênes 0213)
- 3485 Mariage et parents de **Charles Guertin** et **Jane Gallagher**. Leur fils, **Édouard**, épouse **Malvina Larose** à Ripon le 27 janvier 1892. (A. Laguë-Bricault 2673)
- 3486 Mariage et parents de **Jacques Couture** et **Hermine Kaigle** (sic). Leur fils, **Jacques**, épouse **Herméline Ménard** à Farnham. (A. Laguë-Bricault 2673)
- 3487 Mariage et parents de **Jean-Claude Gros (Legros/St-Pierre)** et **Françoise Foisy**. Leur fils, **Pierre**, épouse **M.-Thérèse Guillet** à Verchères le 2 février 1761. (A. Laguë-Bricault 2673)
- 3488 Mariage et parents de **Guillaume Charron** et **Louise Paquet**. Leur fils, **Pierre**, épouse **M.-Elmire Schreyder** ou **Trisyder** à Verchères le 8 mai 1838. (A. Laguë-Bricault 2673)
- 3489 Mariage de **Joseph Rive** et **Angélique Dalpé-Pariseau** ainsi que le mariage des parents de ce couple. Leur fille, **Amable**, épouse **François Larose** à Pointe-aux-Trembles le 15 février 1902. (A. Dionne 3208)
- 3490 Mariage et parents de **Joseph Guillemette** et **Marie Bastien**. Leur fille, **Lucie**, épouse **Antoine Milot** à Yamachiche le 9 octobre 1820. (A. Dionne 3208)
- 3491 Mariage de **Malec Bégin** et **Catherine Boucher** à Pointe-Bleue. (M. Bégin 2598)
- 3492 Parents d'**Ernest Bégin** qui épouse **Monique Pelchat** à Saint-Isidore le 20 juin 1964. (M. Bégin 2598)
- 3493 Mariage et parents d'**Adélarde Bégin** et **Géraldine Lavigne**. Leur fils, **Joseph**, épouse **Émériilda Montreuil** le 25 novembre 1914. (M. Bégin 2598)
- 3494 Parents d'**Adèle Lapointe** qui épouse **Joseph St-Pierre** en 1873. Elle serait née en France vers 1837 ou 1841 et arrivée à Québec en 1858. (M. Paradis 1152)
- 3495 Décès d'**Augustin Doyon** né le 22 mai 1839 à Saint-Joseph-de-Beauce; il épouse en secondes noces, **Demerise Doyon** à Saint-Bernard le 4 octobre 1870. Décédé probablement à Biddeford, ME, ou aux alentours de Saint-Bernard ou Saint-Frédéric de Beauce. (R. Doyon 1717)

- 3496 Mariage et parents de Patrick John Donovan et Mary Ann McGahey. (F. Byham 3171)
- 3497 Mariage et parents de François Blais et Louise Charbonneau ou Carbonneau. Peut-être dans la région d'Ottawa. (F. Byham 3171)
- 3498 Mariage et parents d'Oscar Levac/Levaque et Philomène Vincent. Cette dernière est née à Notre-Dame-du-Laus. (F. Byham 3171)
- 3499 Mariage et parents de Napoléon Lévesque et Rose-Alma Geoffrion originaire d'Embrun. (F. Byham 3171)
- 3500 Mariage et parents de François Laforge et Thérèse Bouchard. Leur fille, Thérèse, épouse Léon Gagné ou Desgagné à Baie-Saint-Paul le 6 février 1826. (M.-A. Lévesque 1372)
- 3501 Mariage et parents de François Simard et M.-Angélique Simard. Leur fille, Élisabeth, épouse François Gagné ou Desgagné à Baie-Saint-Paul le 29 juillet 1795. (M.-A. Lévesque 1372)
- 3502 Mariage des parents de Léon Murray et Adélaïde Truchon qui s'épousent à La Malbaie le 20 février 1827. (M.-A. Lévesque 1372)
- 3503 Mariage et parents de Victorien Desaulniers/Lesieur et Mathilde Charpentier. (J.-G. Allaire 3103)
- 3504 Mariage et parents de Nérée Lyonnais et Marie Rheault. (J.-G. Allaire 3103)
- 3505 Mariage et parents de Charles Bouin-Dufresne et Geneviève Paquet. (J.-G. Allaire 3103)
- 3506 Mariage et parents d'Amable Choquette et Sophie Bordua. (J.-G. Allaire 3103)
- 3507 Mariage et parents d'Édouard Gilbert et Élisabeth Messier. (J.-G. Allaire 3103)
- 3508 Parents de Gérard Béland qui épouse M.-Paule Côté à Saint-Coeur-de-Marie le 9 novembre 1934. (H. Levasseur 2430)
- 3509 Mariage et parents de David Cayouette et Sophie Mailloux. Leur fils, David, épouse Philomène St-Laurent à Lévis le 16 août 1864. (M. Carrier 3346)
- 3510 Mariage et parents de René Guimond et Adrienne Laliberté. Leur fils, Jacques, est baptisé à Longueuil le 21 août 1949. (L. Guimond 0978)
- 3511 Mariage et parents d'Eugène Levasseur et Ermina (Hermine) Raymond (Michel et Louise Roy/Desjardins); Ermina est née à L'Isle-Verte le 20 mai 1843. (L. Guimond 0978)
- 3512 Mariage et parents de Joseph Frappier et Adélaïde Guimond. Leur fils, William, épouse Rose-Déliima Lebeau à Compton le 7 janvier 1890. (L. Guimond 0978)

### Réponses

- 3388 Dans le dernier numéro de *L'Ancêtre* une erreur s'est glissée à la page 157. Nous aurions dû lire comme date de mariage, le 29 janvier 1798.
- 3311 Sous toute réserve : Mark-Télémaque Clément dit Larivière (Benjamin et Marguerite Barbary) épouse Zoé Clément (Eustache Proulx dit Clément et Louise Grandmaison dit Barbary) à Sainte-Madeleine de Rigaud le 18 novembre 1861. (A. Clément 2531)
- 3373 Élise Deschênes (François et M.-Modeste D'Yon ou Guyon) épouse Jean-Baptiste Pelletier (Cyrille et Mathilde Hudon) à Matane le 18 février 1862.
- François Deschênes (Jean-Baptiste et Marie Rouleau) épouse M.-Modeste D'Yon ou Guyon (Joseph et Marie Tremblay) à Matane le 3 mai 1830.
- François était veuf de M.-Olive Gagné (Lazare et Charlotte Fortin); ils s'étaient mariés à La Malbaie le 19 septembre 1820. Marie D'Yon ou Guyon semble-t-il était veuve de Pierre Millier (Jacques et Célestine Blaise); ils s'étaient épousés à Matane le 16 août 1824.

- Le dictionnaire de Rimouski et le répertoire de Charlevoix donnent François plutôt que François-Xavier et Élise épouse de J.-B. Pelletier et non Cyril. Sources : Dict. Rimouski et Rép. de Charlevoix. (Réal Ouellet 2353)
- 3383 Autres informations : Les parents de Pamphile Gagnon sont Félix et Rose/Rosalie Barrette. Pamphile est né le 29 octobre 1856 à Sainte-Agnès de Charlevoix et décédé le 17 septembre 1936 à Sainte-Anne de Chicoutimi. Sources : Ass. des familles Gagnon et le Dictionnaire de Rimouski. (Antoine Gagnon 2626 et J.-Paul Gagnon 1490)
- 3421 Les enfants de Léopold Bélanger et Philomène Goulet sont :  
- Édouard, qui épouse Virginie Stébenne (Xavier et Malvina Meunier) à Magog (Saint-Patrice) le 14 octobre 1888.  
Joseph, qui épouse Marie (Élisabeth) Rancourt (Alfred et Almosa Jacques) à Magog (Saint-Patrice) le 17 mai 1921. Source : Rép. Saint-Patrice de Magog. (M. Garneau 3000)
- 3422 François Truchon (Joseph et Élisabeth Boivin) épouse Pélagie Saint-Gelais (Sauveur et M.-Anne Tremblay) à St-Pierre et St-Paul de Baie-Saint-Paul le 31 août 1802. Veuf de Pélagie Saint-Gelais, François se remarie avec M.-Dorothée Bouchard (Antoine et Josée Grenon) à Baie-Saint-Paul le 6 octobre 1811. Sources : Microfilm A.N.Q. et Rép. Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3423 Louis Desrosiers (Michel et M.-Anne Moreau) épouse M.-Judith Després (Guy-Joseph et M.-Geneviève Gagné) à Rimouski en 1754. Sources : Microfilm A.N.Q. et Dict. Drouin. (M. Garneau 3000 & M.-A. Bourget 3024))
- 3427 Antoine Beaubien (Gabriel et Joséphine Drolet) épouse Marie Gingras (Godefroi et Cécile Saulnier) à Québec (Saint-Sauveur) le 12 février 1874. Gabriel Beaubien (Antoine et Marie Bonneau) épouse Joséphine Drolet (Pierre et Madeleine Guilbaut) à Québec (Saint-Roch) le 28 septembre 1847. Source : Rép. Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3431 Joseph Alary (Joseph et M.-Angélique Letartre) épouse Monique Milet (Jean-Baptiste et M.-Louise Masson) le 24 septembre 1764. Voir contrat notaire Gouget pour l'endroit de mariage. Joseph Alary (René et Marguerite Bédard) épouse M.-Angélique Letartre (René et M.-Joseph Jolivet-Mitron) à Pointeaux-Trembles le 22 avril 1748. Veuf de Monique Milet, Joseph Alary épouse M.-Joseph Doré (Étienne et Angélique Trudel) à Saint-Augustin le 30 janvier 1781. Sources : Dict. et Rép. Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3449 Maxime Saucier (Antoine et Anastasie Pellet) épouse Clarisse Bossé (Joseph et Louise Bélanger) à St. Agathe, ME, le 24 octobre 1880. Source : Rép. mar. Madawaska. (M. Garneau 3000)
- 3450 Léon Saucier (François et Marcelline Rioux) épouse Flora Burbank (Horace et Lydia Turner) à Island Pond, Vermont, le 25 juin 1906. Source : Microfilms Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3451 Octave Saucier épouse Hortense Dubois à Upper Frenchville, ME, le 24 février 1873. Le nom des parents n'est pas indiqué. Source : Rép. Upper Frenchville, ME. (M. Garneau 3000)
- 3452 Louis Saucier (Louis et M.-Marguerite Desrosiers) épouse Geneviève Dupuis (Norbert et Geneviève Leroux) à Saint-Régis de Huntingdon le 12 février 1821. Source : Microfilm Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3453 Noël Saucier (Léon et Rose Michaud) épouse Sophronie Faucher (veuve de Pierre Phénix) à Saint-Jean-Baptiste de Roxton Falls le 21 janvier 1860. Source : Rép. Drouin. (M. Garneau 3000)
- 3454 Jean-Baptiste Duchesnes (Deschênes) (Pierre et Marie Lavoye/Lavoie) épouse Marie Gravelle (Claude et Marguerite Poulin) à Baie-Saint-Paul le 2 mars 1778. Source : Rép. Drouin. (M. Garneau 3000 & M.-A. Bourget 3024))  
\* \* \* \* \*

## NOUVEAUX MEMBRES

par Pierre Perron

- #3380 Lemieux, Marthe 3-7228, rue Molson, Montréal, QC, H2A 3K6  
#3381A Lajoie-Tremblay, Jeannine 147, rue de l'Hôpital, Loretteville, QC, G2B 3E7  
#3382 Campagna, Lucien 5030, rue Clément-Lockwell, Saint-Augustin-de-Desmaures, QC, G3A 1B3  
#3383 St-Onge, Roger 402-4250, rue Savard, Trois-Rivières, QC, G8Y 2G6  
#3384 Pepin-Dulac, Françoise 708, chemin Côte-Sainte-Catherine, Outremont, QC, H3T 1A2  
#3385 Jean-Levasseur, Yolande 1331, rue des Mélézes, Saint-Rédempteur, QC, G6K 1C2  
#3386 Fontaine, Maurice 5635, place Charles-Rocheleau, Trois-Rivières, QC, G8Y 4N5  
#3387 Blouin, Suzanne 9545, rue Déry, Québec, QC, G2K 1K9  
#3388 Noreau, Raymond 1489, rue de Montmorency, Québec, QC, G1S 2G9  
#3389 Cloutier, Marjolaine 9125, rue Dostaler, Neufchatel, QC, G2B 4C5  
#3390A Cloutier, Philippe 9125, rue Dostaler, Neufchatel, QC, G2B 4C5  
#3391 Drolet, Céline 20, route Saint-Denys-Garneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, QC, G0A 3M0  
#3392 Lampron, Fernand 4775, rue Sainte-Geneviève, Neufchatel, QC, G2B 4K4  
#3393 Guguy, Nicole 247, rue du Château, Saint-Nicolas, QC, G0S 2Z0  
#3394 Robitaille, Georgette 19, rue Normandie, Lévis, QC, G6V 3J4  
#3395 Harnais, Thérèse 301-1025, chemin Sainte-Foy, Québec, QC, G1S 2L9  
#3396 Angers-Pérusse, Marthe 1474, av. Champfleury, Québec, QC, G1J 4L8  
#3397 Boisclair, Réjean 3168, rue de Montreux, Sainte-Foy, QC, G1W 3A6  
#3400 Pontbriand, Michèle 1034, rue Juneau, Val-Bélair, QC, G3K 1M8  
#3401 Leclerc, Gilles 490, chemin Olivier, Bernières, QC, G7A 1N8  
#3403 Labrie, Claudette 3318, rue de la Paix, Sainte-Foy, QC, G1X 3W6  
#3404 Grand-Maison, Monique 1248, rue des Eaux-Clares, Val-Bélair, QC, G3K 2J2  
#3405 Lippé-Robitaille, Lucille 5-3342, rue de Maricourt, Sainte-Foy, QC, G1W 2M1  
#3407 Bolduc, Pierre 407-1130, rue de la Montagne-des-Roches, Charlesbourg, QC, G2L 2X3  
#3409 Soucy-Roberge, Monique Case postale 37, Pintendre, QC, G6C 1R8  
#3410 Légaré, Nathalie 1248, rue des Eaux-Clares, Val-Bélair, QC, G3K 2J2  
#3411 Les Amitiés généalogiques  
Canadiennes-françaises Boîte postale N° 10, 86220, Les Ormes, France  
#3412 Vincent, Marie-Claire 430, rue Thomas-Martin, Village-des-Hurons, QC, G0A 4V0  
#3413 Mailhot, Armand 9380, rue Grondin, Charlesbourg, QC, G1G 5N3  
#3414 Lavoie, Georgiane 475, rue du Ruisseau, Beauport, QC, G1C 3N7  
#3415 Breton, André 5, rue de la Vigie, Lévis, QC, G6V 5W3  
#3416 Laflamme, Christian 124, rue Saint-Antoine, Lévis, QC, G6V 5Y6  
#3417 Laflamme, Isabelle 307-753, rue de l'Alverne, Québec, QC, G1R 2M1  
#3418 Gilbert, Gertrude 454-76, rue Dalhousie, Québec, QC, G1K 8W6  
#3419 Boulanger, Robert 178, rue Berthiaume, Québec, QC, G1L 2A1  
#3420 Blais, Lionel 371, rue Principale, Saint-Narcisse-Neubois, QC, G0S 1W0  
#3421 Geoffrion, Y. Arthur 303-1500, boul. de la Chaudière, Cap-Rouge, QC, G1Y 3A4  
#3422 Lemay, Gilles 9385, av. Trudelle, Charlesbourg, QC, G1G 5C1  
#3424 Plamondon, Roland 50, rue des Pins Sud, Sainte-Pétronille, QC, G0A 4C0

Les numéros manquant à cette liste, sont ceux de membres qui ne veulent pas que leur nom soit diffusé.

\* \* \* \* \*

## INVITATION

### ASSEMBLÉE MENSUELLE

**Date :** Le mercredi 17 janvier 1996

**Heure :** 19h30

**Endroit :** Amphithéâtre, Collège Marguerite-d'Youville  
2700, chemin des Quatre-Bourgeois  
Sainte-Foy.  
On peut utiliser les stationnements côté est ou ouest du  
collège, même s'il est écrit "Stationnement privé" qui ne vaut  
que pour le jour.

**Conférencier :** Denis Vaugeois

**Sujet :** La diversité du peuplement québécois

### BIBLIOTHÈQUE

**Heures d'ouverture :** Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.  
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.  
Samedi, 13 et 27 janvier de 13h00 à 16h00.

**Publications de la Société :** On peut se procurer à la bibliothèque de la Société,  
local 4266, pavillon Casault, Université Laval: répertoires,  
tableaux généalogiques, cartes, logiciel, etc., aux heures  
d'ouverture.

\* \* \* \* \*

### HORAIRE DES ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Manuscrits et microfilms	Lundi, Jeudi, Vendredi	10h30 à 16h30
	Mardi et Mercredi	10h30 à 21h30
	Samedi	8h30 à 16h30
Bibliothèque	Lundi au vendredi	10h30 à 16h30
Cours de généalogie	2 <sup>e</sup> samedi du mois	9h30 à 12h00 Inscription requise - 644-4795

\* \* \* \* \*

**PORT DE RETOUR GARANTI  
L'ANCÊTRE,  
C.P. 9066,  
SAINTE-FOY, G1V 4A8**

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES  
ENVOI DE PUBLICATION CANADIENNE  
NUMÉRO DE CONVENTION 0512524**